



CASIP-COJASOR
FONDATION 1809

Rapport
Annuel
2022



La solidarité

C'est donner
le pouvoir d'agir



Ecouter Accompagner Protéger Soigner



www.casip.fr

DONNER DE L'ESPOIR POUR
CHANGER LEUR VIE

↓ (Re)Donner le pouvoir d'agir



Le pouvoir d'agir consiste à reconnaître que chaque individu, quels que soient son statut social, son origine ou ses circonstances de vie, a une voix et des compétences uniques à apporter à la société. C'est reconnaître que chacun a le droit de participer activement aux décisions qui le concernent et d'être acteur de son propre développement.

Redonner le pouvoir d'agir revêt une importance particulière et implique de créer des espaces où les personnes peuvent exprimer leurs besoins, leurs aspirations et leurs idées, et où leurs voix sont écoutées et prises en compte.

Ensemble, en encourageant l'autonomie, en valorisant les compétences de chacun et en favorisant la participation active, nous pouvons construire un monde où chaque voix compte et où chacun peut contribuer à faire la différence.





Sommaire

(Re) Donner le pouvoir d'agir

P. 04 Carte D'identité

P. 06 Dossier Spécial UKRAINE

P. 10 L'éditorial : Henri Fiszer Président

P. 11 Karène Fredj Directrice générale

P.14 Accompagner les bénéficiaires pour renforcer leur capacité à agir

P. 15 Notre mission : être à l'écoute

P. 23 Notre démarche co-construire avec les bénéficiaires

P. 31 L'autodétermination – véritable enjeu du pouvoir d'agir

P.40 Donner à chaque bénéficiaire l'opportunité d'essayer

P.48 Redonner le pouvoir d'agir, tous concernés

P. 49 Les aidants

P. 56 Les professionnels

P. 64 Les donateurs

P.68 Agir pour un monde plus solidaire

P. 76 Données financières

P. 80 Remerciements

P. 81 Nos partenaires

(Re) Donner le pouvoir d'agir

Parcours du bénéficiaire



P.14 Accompagner le bénéficiaire pour renforcer sa capacité à agir

Être à l'écoute

Définir avec le bénéficiaire son projet de vie

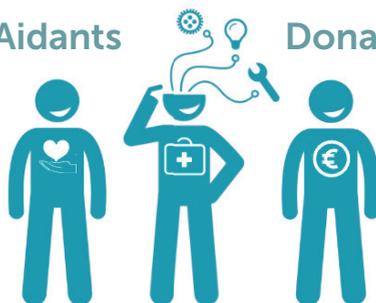
Donner au bénéficiaire les outils pour le réaliser

P.40 Donner à chaque bénéficiaire l'opportunité d'essayer

Redonner le pouvoir d'agir, tous concernés

Aidants

Donateurs



P.48

Professionnels

Bénéficiaires

 P.68

Agir pour un monde plus solidaire



Carte D'identité

Reconnue d'utilité publique depuis 1887, la Fondation CASIP-COJASOR accompagne dans toutes les épreuves de la vie 30 000 personnes : séniors, familles, enfants, étudiants, proches aidants, personnes en situation de handicap etc.

Nous proposons une aide dans tous les domaines de l'action sociale et médico-sociale : hébergement, habillement, alimentation, scolarité, travail, santé, maintien de l'autonomie et du lien social, exercice de ses droits etc.



Nos Valeurs

Solidarité
Dignité
Justice
Hospitalité
Bienveillance
Mémoire
Rigueur

Fidèles à notre mission, nous accompagnons les plus vulnérables en apportant des réponses innovantes. **Nos créations depuis ces 10 dernières années :**

2012 **Création du foyer Brunswic.** 1er établissement parisien pour adultes en situation de handicap vieillissants.

Création de la Maison des Seniors et de la Culture Bluma Fiszler

2018 **Création de la Plateforme EMERJANCE.** 1er lieu parisien à proposer une réponse globale aux personnes en situation de handicap et leurs aidants

Création du SAVS iMAJ, 1er lieu d'accueil dédié aux jeunes en situation de handicap habituellement confrontés à un manque de solutions.

2019 **Création du service des aidants (SAFIRH)**

Création de l'ALTF, service de conseil et d'orientation des tuteurs familiaux.

2022 **Création du Foyer de Vie Michel Cahen** pour les personnes en situation de handicap ne pouvant plus travailler et confrontés à un manque de solutions.

Création de l'accueil de jour – Maison Rahel et Yehouda, 1er accueil de jour juif pour les SDF.

Ouverture de 2 appartements en colocation, pour des personnes en situation de handicap désireuses de gagner en autonomie.

Obtention du label Humanitude à l'EHPAD La Colline, symbole du changement de posture dans notre manière d'accompagner les personnes âgées.

Chiffres clés :

30
établissements
et services

52 M€
de budget

483
Professionnels
au 31/12/2022

Seniors



Maison des Seniors et de la Culture Bluma Fiszer **522** bénéficiaires

Service de portage de repas à domicile **214**

Service des survivants de la Shoah **1132**

47 664 repas livrés

5 millions d'€ d'aides versées

EHPAD Samuel et Jeanne Amaraggi **96** personnes accueillies

EHPAD Claude Kelman **88**

EHPAD Les Jardins de Marlioz **90**

EHPAD Ignace Fink – La Colline **221**

Résidence autonomie Moïse Léon **50**

Résidence autonomie Villa Jacob **43**

Personnes en situation de handicap

Plateforme Emerjance **131** aidés accompagnés
214 aidants accompagnés
359 mesures de tutelle gérées

Foyer Brunswic **62** personnes accueillies

Foyer Michel Cahen **48**



Personnes en situation de précarité



Service social **6698** personnes suivies

Accueil de jour Rahel et Yehouda **15** personnes accompagnées

Vestiaire **718** personnes habillées

Halte-garderie **44** enfants accueillis

UKRAINE

VENIR EN AIDE AUX RÉFUGIÉS

La Fondation relève le défi de l'aide d'urgence

24 février 2022

Rappelons-nous, le 24 février, la Russie envahit l'Ukraine sur 4 fronts. Son objectif est de conquérir le territoire en très peu de temps. L'avancée des forces russes est très rapide, entraînant un déplacement de population très important vers l'ouest et les pays frontaliers comme la Pologne, la Roumanie, etc.

La communauté juive s'organise pour assurer les besoins urgents de première nécessité : hôtel, nourriture, vêtements.

3 mars 2022

Le jeudi 3 mars 2022, arrivait en France un premier groupe de 28 réfugiés juifs en provenance d'Ukraine. Une semaine plus tard, nous accueillions un deuxième groupe, puis des familles venues par leurs propres moyens, des femmes âgées, une famille avec une adolescente en situation de handicap, une femme avec son chien, et de très jeunes adultes seuls.





L'accueil des réfugiés, mission historique de la Fondation

Depuis sa création en 1809, l'accueil des réfugiés fait partie intégrante des missions de la Fondation.

Ainsi ont été accueillies les différentes vagues d'immigrants juifs : les juifs de l'empire russe au début du XXème siècle fuyant les pogroms et la révolution de 1905. Les juifs allemands fuyant l'antisémitisme suite à l'arrivée au pouvoir d'Hitler dans les années 30. Les survivants de la Shoah après 1945. Les juifs d'Europe de l'Est et du Proche-Orient dans les années 50-70 fuyant situations politiques et économiques instables, guerres et vagues d'antisémitisme.



Réfugiée de l'Europe de l'Est - Photo extraite d'une brochure du COJASOR vers les années 1960-1970.



10 mars 2022

La Fondation, en partenariat avec le FSJU et l'OSE monte en urgence une cellule de coordination composée de 7 membres, dont l'objectif est de coordonner l'ensemble des actions à mettre en place pour l'accueil des nouveaux réfugiés et le suivi des réfugiés déjà arrivés à Paris.

Un parcours est mis en place rapidement :

- Les réfugiés sont hébergés dans un hôtel à Paris
- Une évaluation sociale est organisée sur place dès l'arrivée
- Une prise en charge médicale est organisée, les rendez-vous médicaux sont planifiés (médecins, dentistes, psychologues etc.)
- Les travailleurs sociaux organisent l'ouverture des droits (autorisation provisoire de séjourner en France), mettent en place les cours de français pour les adultes, distribuent des cartes de transports et des puces téléphoniques

La durée d'hébergement en hôtel se veut la plus courte possible, c'est pourquoi, après quelques semaines et grâce à un réseau de donateurs, des logements sont mis à disposition pour accueillir les réfugiés sur une période moyenne de 6 mois.

L'entrée dans un logement plus pérenne permet ensuite de trouver des écoles à proximité privées ou publiques selon l'observance des familles accueillies.

Des bénévoles mobilisés et engagés

Un réseau de bénévoles s'est très vite constitué. Ces bénévoles ont aidé à la fois sur des actions très ponctuelles et logistiques comme les déplacements des personnes, la livraison de matériel spécifique comme les poussettes ou les lits bébé, l'acheminement de repas, mais aussi des prises en charges très spécialisées comme les consultations médicales, l'aide juridique ou la traduction de documents officiels.

Enfin les bénévoles ont permis aux réfugiés qui le souhaitent d'avoir quelques moments de répit en leur proposant des sorties culturelles ou en les invitant chez eux pour des repas à l'occasion des fêtes juives ou des chabbatot.

Dossier Spécial →

Données chiffrées au 31/12/2022

Parmi les 175 personnes originaires d'Ukraine inscrites au programme :

38% • 66 ont quitté le programme pour des raisons personnelles ou administratives

51% • 89 ont bénéficié d'un programme d'accompagnement complet, dont 44 étaient toujours suivis au 31/12/2022.

11% • 20 étaient sur une liste d'attente.

Typologie des 44 personnes suivies au 31/12/2022

- Sexe : 26 femmes et 18 hommes
- Âge : 30 adultes et 18 mineurs

Logement

- 11 familles (65%) bénéficient d'un appartement locatif régulier, avec contrat sécurisé
- 2 familles (12%) bénéficient d'un appartement en location temporaire
- 3 familles (17%) sont logées sans contrat de location (temporaire)
- 1 famille (6%) est encore hébergée à l'hôtel

Statut d'emploi, parmi les 30 adultes

- 22 (73 %) ont un emploi
- 8 (27 %) ne travaillent pas dont 3 étudiants et 2 retraités

Statut scolaire, parmi les 14 mineurs

- 13 (93%) sont scolarisés en France
- 1 (7 %) étudie en ligne en Ukraine

Henri Fiszer

Président



La Fondation Casip-Cojasor a été sur tous les fronts en 2022 et a concrétisé de nouveaux projets importants.

Ces projets mettent en exergue le respect et la considération vis-à-vis de l'autre qui sont indispensables à la reprise de confiance en soi et du pouvoir d'agir.

Le label Humanitude décerné à notre maison à Nice montre l'attachement de la Fondation à la bienveillance exprimée par le regard, la parole, le toucher et récompense notre démarche d'amélioration constante. En étant impliqués, les résidents deviennent acteurs et se valorisent. Le principe fondateur du judaïsme est le libre arbitre et en retrouvant leur capacité à agir, c'est toute la dimension humaine qu'ils embrassent.

L'ouverture du centre de jour pour personnes sans domicile fixe est un exemple de réussite et d'innovation à créer une maison accueillante et chaleureuse, prémisses d'un nouveau départ pleinement assumé.

Nous sommes fiers et honorés d'annoncer que la Fondation Casip-Cojasor a pris le leadership en France sur la reconnaissance des Aidants représentant environ 11 millions de personnes. Ce sont eux qui assurent une grande partie de la prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le Talmud affirme : « *celui qui agit parce qu'il a en l'obligation est plus grand que celui qui le fait de son propre chef* ».

Autrement dit, il est beaucoup plus difficile de s'occuper d'un proche, d'une personne dont on a la charge que d'agir par altruisme pur. Dans ce dernier cas, on a le choix de s'arrêter à tout moment, ce qui modifie radicalement la perspective et le vécu.

En outre, il y a le thème de l'exemplarité. Nous sommes convaincus que c'est principalement par l'exemple que la transmission des valeurs peut s'effectuer, et qu'elle sera durable. Reconnaître le rôle, la place des Aidants, c'est montrer

leur exemple à tous les autres, aux jeunes et aux moins jeunes, pour qu'ils s'inspirent de leur conduite exemplaire.

En promouvant leurs statuts et leurs droits, la Fondation Casip-Cojasor contribue à leur rendre leur autonomie et à démultiplier le potentiel de soutien de la population française.

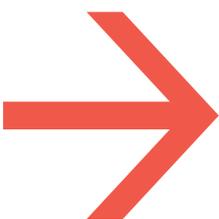
Le judaïsme rappelle à quel point le fait d'avoir été un jour un étranger nous oblige à une responsabilité vis-à-vis de l'Autre pour lui assurer son autonomie.

En accueillant les réfugiés d'Ukraine, la Fondation Casip-Cojasor a pu ainsi offrir des solutions novatrices et adaptées aux situations désespérées et complexes.

Première institution sociale de la communauté en France depuis 200 ans, la Fondation Casip-Cojasor qui soutient plus de 30 000 personnes s'appuie sur des équipes motivées et dévouées et d'un professionnalisme reconnu par tous.

Dans un environnement socio-économique de plus en plus difficile, grâce au soutien de ses donateurs et de ses autres partenaires, la Fondation Casip-Cojasor continue d'assumer sa mission avec efficacité.

Henri Fiszer



Karène Fredj

Directrice générale



Comment se reconstruire après la pandémie de Covid qui a duré plus de deux ans ? Comment répondre aux demandes sociales de plus en plus fortes ? Comment reconstruire les lieux d'hébergement qui ont connu le confinement des résidents, qui ont éloigné tout visiteur y compris les familles ? Comment attirer et fidéliser des professionnels compétents qui, après avoir été applaudis expriment un besoin de reconnaissance du travail héroïque accompli ?

Ce sont toutes ces questions auxquelles la Fondation Casip-Cojasor a dû répondre en 2022 après la déflagration provoquée par le COVID-19 dans le secteur social et médico-social.

Nous avons tout juste passé la crête de la pandémie que la guerre en Ukraine éclatait. Dès le mois de mars 2022, la Fondation

a accueilli des réfugiés partis en urgence, parfois sans rien. Des enfants avec seulement leur cartable sur le dos. Des adultes partis sans leurs traitements médicaux.

Malgré cela, la Fondation a poursuivi sa mission, jour après jour, réglant les problèmes au quotidien et poursuivant sa réflexion pour améliorer les services rendus, pour créer de nouvelles réponses comme l'accueil de jour pour les sans domicile fixe.

Depuis plusieurs années, la Fondation se transforme, les professionnels modifient leurs pratiques passant de l'assistance aux personnes en difficultés au développement de la capacité d'agir des bénéficiaires.

"La plus grande charité c'est d'aider un autre à s'aider lui-même". Cette phrase tirée du commentaire de la Michna par Maimonide illustre parfaitement cette transformation des pratiques professionnelles de la fondation Casip-Cojasor de la charité vers le développement de la capacité d'agir des personnes.

Lorsque l'on a perdu son autonomie, en raison d'une situation de précarité, d'un handicap ou de l'avancée en âge, on devient dépendant des personnes qui aident, que ces personnes soient des profes-

sionnels ou des aidants proches. La perte d'autonomie crée une situation de vulnérabilité qu'il est difficile de surmonter seul.

A la fondation Casip-Cojasor, nous formons les professionnels afin qu'ils développent la capacité d'agir des personnes. C'est-à-dire qu'ils redonnent aux personnes fragiles le contrôle de ce qui est important pour eux, la possibilité de leurs choix de vie.

Comment ?

Cela passe par un temps d'écoute, de compréhension mais aussi d'information sur ce qui existe, ce qu'il est possible de faire.

Cela passe aussi par une réelle implication des personnes dans leurs propres parcours de vie.

Cela passe par la recherche de solutions concrètes aux problèmes rencontrés, soit en interne à la Fondation, soit en externe en développant des partenariats.

Vous trouverez dans ce rapport moral des éléments concrets de cette approche, comme l'illustre l'obtention du label Humanitude en décembre 2022 décerné à l'EHPAD La Colline à Nice.

Karène Fredj



**Accompagner les
bénéficiaires pour renforcer
leur capacité à agir**

**“La plus grande charité
c’est d’aider un autre à s’aider
lui-même” Maïmonide**

Notre mission : être à l’écoute

**L’écoute active et
bienveillante est le
fondement même de
notre travail. En étant
à l’écoute, nous créons
des espaces où les
paroles trouvent écho,
où l’espoir peut renâi-
tre et où chacun peut
entrevoir de nouvelles
perspectives dans sa
vie.**



Dans un monde où il est parfois difficile de s’orienter, nous avons mis en place différents points de contact accessibles à tous (standard téléphonique, formulaires de contact, permanences etc.) offrant ainsi une première porte d’entrée pour une écoute bienveillante (p. 16).

Notre engagement va au-delà de ces points de contact initiaux. Nous créons et proposons des lieux de répit, de dialogue et de partage, où les bénéficiaires peuvent trouver un espace sûr pour s’exprimer, échanger et retrouver l’espoir (p. 18).

Le besoin de lien social s’exprime aussi en dehors de l’accompagnement social. C’est pourquoi nous avons mis en place des services où des personnes dévouées, bien qu’elles ne soient pas des professionnels du travail social, jouent un rôle essentiel en rompant la solitude et en offrant leur écoute bienveillante (p. 21).

L'importance d'être là

La Fondation a pour ambition d'être là, d'être présent quand les personnes se tournent vers elle et appellent à l'aide. Par internet, par téléphone, ou physiquement, nous proposons des points de contact. Nous souhaitons que chaque personne qui nous contacte soit écoutée et trouve une réponse qui pourra l'aider à avancer dans sa démarche.

À l'écoute : Le standard du service social

Le standard du service social est une porte d'entrée directe vers l'accompagnement social. Les personnes appellent pour une première demande ou pour connaître l'avancement de leurs dossiers. Pour chaque première demande, le demandeur est recontacté par un travailleur social qui prend le temps nécessaire (les entretiens téléphoniques peuvent parfois durer jusqu'à 1h30) pour évaluer sa situation et l'orienter ensuite au mieux vers un suivi interne ou vers des réponses plus adaptées en externe.



23 887 appels

ont été traités par le standard du service social en 2022

Soit 114 appels/jour.

À l'écoute : Le standard du Service des survivants de la Shoah et des ayants droit

L'année 2022, a été importante pour le SSAD, puisqu'elle a été marquée par la mise en place d'un standard dédié à leur mission, à raison de 2 jours par semaine. Ceci permet d'une part de désengorger le standard du service social et d'autre part d'apporter plus de réactivité et un meilleur suivi aux personnes qui souhaitent déposer un dossier auprès de la CLAIMS conférence. Un point d'honneur est mis sur la nécessité de prendre le temps d'informer et d'expliquer aux demandeurs les démarches à suivre.

2799 appels

ont été traités par le standard du SSAD en 2022

Soit 26 appels/jour.

Conseiller et orienter les tuteurs familiaux, une demande en croissance

Face à la nébuleuse administrative, le service des mandataires judiciaires a décidé d'endosser un rôle pédagogique. Ainsi, chaque jour, un mandataire judiciaire dédié oriente les tuteurs familiaux dans leurs démarches.

Pour ce faire, plusieurs dispositifs existent : des rendez-vous individuels, des permanences en Point d'Accès au Droit, une adresse mail et un numéro vert.

Chiffres clés :

167 appels traités

(+28% par rapport à 2021)

51 personnes reçues en Point d'Accès au Droit

30 personnes reçues au bureau

(+10% par rapport à 2021)

Le site internet

La Fondation met un formulaire de contact à disposition sur son site internet.



+ de 1000 formulaires

de contact ont été reçus en 2022

Parmi-eux :

820 formulaires concernaient des demandes d'aide sociales et/ou médico-sociales.

« Bonjour, ma mère est âgée et en perte d'autonomie. Je voudrais avoir plus de renseignements sur ce service et de façon générale les aides proposées. Merci »

« Madame, Monsieur

Nous sommes retraités, mon mari et moi. Jusqu'à présent, mon mari continuait à travailler (pour environ 300€/mois) pour compléter nos revenus (1700€ dont 1050€ de loyer). Mais il a des problèmes de santé et ne peut plus travailler. Je souhaite voir une assistante sociale pour une aide financière au moins alimentaire. En vous remerciant. Recevez mes salutations. »

« Bonjour, je vous contacte aujourd'hui pour vous demander si vous pouviez nous aider à financer le séjour de notre fils de 11 ans en colonie de vacances. Il est le 4ème de 7 enfants, et il désire beaucoup s'y rendre. Quelles sont les conditions à remplir et dans quelle mesure pourriez-vous nous aider. Merci de votre réponse »

Des lieux de répit, d'écoute et de partage

Raconter son histoire, échanger avec des personnes qui ont traversé ou traversent les mêmes difficultés sont des étapes essentielles sur le chemin de la réinsertion ou du mieux-vivre. Afin de permettre cette étape, la Fondation tend de plus en plus à créer des lieux agréables et conviviaux où l'on peut prendre un peu de répit, se sentir en sécurité et si le besoin s'en fait ressentir, déposer son histoire pour avancer.



La salle de repos de l'accueil de jour/Plaque à l'entrée de l'accueil de jour située au N°14 de la rue

L'accueil de jour "Rahel et Yehouda"

L'accueil de jour a ouvert ses portes en juillet 2022 après trois années de réflexion, de travail et de recherche de financements.

L'errance couplée au froid, à la chaleur, au manque d'hygiène mettent les sans-abris en danger dans la rue. Ils refusent les centres d'hébergement de peur d'y retrouver la violence, le lynchage, le vol... Aussi, ils n'ont aucun répit, aucun moment de calme et la lutte est incessante pour tenter d'exister.

Cet accueil de jour propose tout le contraire de ce qu'ils vivent dans la rue : des repas chauds, des douches, du repos, de la convivialité, de la bienveillance, de l'attention, de la compréhension. **Ils se sentent chez eux dans une petite structure à taille humaine, comme la maison qu'ils ont connue dans le passé.**

Hésitant la première fois, lorsqu'ils ont franchi le seuil de cet accueil de jour, ils reviennent régulièrement.

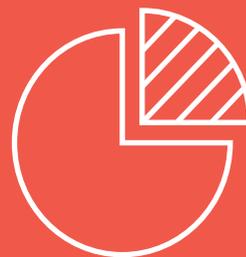
Une maison qui permet la réinsertion sociale

Un éducateur spécialisé est présent à temps plein du lundi au jeudi. Le vendredi, il assure la charge administrative.

Ce projet a pour objectif d'offrir une réelle diversité de services et de prestations préalables à un parcours de réinsertion :

- **Un service d'hygiène et d'estime de soi**
- **Un service de repas équilibré**
- **Le droit d'accès aux soins**
- **Des permanences sociales**
- **Un accompagnement social**
- **L'élaboration d'un projet personnalisé**
- **L'insertion vers l'emploi**

« Avec cet endroit, nous avons trouvé une maison, une famille... »
J-P, bénéficiaire à l'accueil de jour.



SUR LE 2ÈME SEMESTRE 2022,
L'ACCUEIL DE JOUR A PERMIS :

- 181 petits déjeuners
- 79 douches
- 47 utilisations de la buanderie
- 215 déjeuners
- 2 repos
- 138 occasions de lien social
- 11 vestiaires



Bénéficiaires, bénévoles et professionnels lors de la fête de Tou Bishvat.



À L'ÉCOUTE DES AIDANTS

En s'adressant au Service des Aidants (SAFIRH), les proches aidants cherchent tout d'abord un lieu d'information, d'écoute et d'aide à l'ouverture de leurs droits. Cette démarche prend la forme d'une question administrative ou d'une recherche de solutions pour leur aidé.

Les proches aidants qui arrivent sur ce service sont souvent dans un moment charnière de leur parcours (diagnostic récent de l'aidé, perte de l'autonomie de l'aidant et difficulté à maintenir l'aidé à domicile) et la première mission du service est de les informer de la temporalité de toute demande administrative.

Dès l'entretien d'admission, à la question administrative vient se substituer le besoin d'être écouté. Progressivement, le besoin de soutien psychologique peut émerger également puis l'envie de partager avec d'autres qui traversent ou ont traversé des épreuves similaires.

Les entretiens d'admission sont souvent très intenses émotionnellement et longs (1h30

en moyenne). La conduite de ces entretiens incite l'aidant à déposer son histoire s'il le souhaite. Les équipes ont le sentiment, parfois, d'ouvrir des vannes qui ne tenaient qu'à un fil. **Petit à petit, l'aidant prend conscience de l'importance d'être écouté, d'être reconnu, d'être soutenu, de prendre du temps pour soi. L'objectif est de pouvoir se ressourcer afin d'être en capacité de poursuivre leur mission.**

La reconnaissance dans la société du statut d'aidant permet peu à peu un changement de regard des aidants eux-mêmes sur leur statut et leur entourage. Être aidant devient moins tabou. Ils peuvent progressivement accepter d'être soutenus et surtout de prendre du temps pour eux. Cela reste néanmoins le point le plus délicat, le plus sensible pour les aidants.

« Comment prendre du temps pour moi alors que je n'ai pas de solution pérenne pour mon aidé ! ». Chantal, bénéficiaire à SAFIRH

Des services de proximité pour rompre l'isolement social

Le service de livraison de repas :
créateur de lien social



Avec beaucoup de pudeur Hervé raconte ces hommes et ces femmes plus ou moins dépendants, toujours très seuls et pour qui, souvent, la livraison de repas devient une des rares occasions de parler à quelqu'un.

« Ce n'est pas qu'un travail de chauffeur-livreur, loin de là ! Avec le temps on apprend à connaître les bénéficiaires : il y a ceux qui m'accueillent chaleureusement et qui veulent m'offrir un café, même si je n'ai pas le temps, des fois je le prends. »

Hervé souligne l'importance de ces visites régulières qui, même si elles sont brèves, peuvent être des indicateurs essentiels de la santé de ces personnes fragilisées : « Avec l'habitude et l'observation on voit les choses : des problèmes d'hygiène, d'insalubrité ou un manque de moyen, comme cette dame qui mangeait froid parce qu'elle n'avait pas où réchauffer son repas. Dans ces cas-là on fait un signalement mais ça reste confidentiel et ce sont les professionnels du service social qui s'en occupent ». Si cette dame a pu bénéficier d'un micro-onde dès la livraison suivante, il est parfois compliqué d'intervenir si les personnes ne le souhaitent pas et c'est souvent là toute la difficulté de l'aide sociale.

« J'ai déjà retrouvé des personnes par terre, elles sont tombées pendant la nuit : on appelle tout de suite les pompiers et le service social de la Fondation. Il y a aussi ceux auxquels on s'attache et puis un jour on apprend qu'ils ne sont plus là. C'est difficile, mais on apprend à se protéger, à savoir mettre de la distance, prendre sur soi, sinon c'est trop dur ».

Dans l'univers du social, l'écoute ne concerne pas que les travailleurs sociaux et les éducateurs. En effet, elle va bien au-delà. **Le service de livraison de repas casher a livré 47 664 repas en 2022, soit 214 personnes chaque mois.**

Ces personnes sont pour la plupart des personnes âgées en perte d'autonomie et très isolées.

La petite équipe composée de 8 personnes, en plus d'effectuer sa mission de prises de commandes et de livraisons de repas exerce une mission essentielle : **maintenir du lien social.**

Hervé Temime, chauffeur-livreur à la Fondation depuis 21 ans nous raconte ce travail :

« Avant de rentrer à la Fondation, je travaillais au Sentier et puis mon patron a pris sa retraite. Je venais d'être papa, j'étais jeune et j'avais juste besoin de travailler. Je pensais sincèrement que ce serait temporaire, le temps de trouver autre chose, mais petit à petit je me suis attaché à ce travail, à la Fondation et à ces personnes âgées qu'on sentait vraiment très isolées ».

La Maison des Séniors et de la Culture : parler autour

d'un café, c'est parfois plus simple



Ouverture →

La Maison des Séniors et de la Culture Bluma Fiszer (MSC) accueille toute l'année, des séniors autonomes vivant à domicile ou en résidence autonomie à travers un programme d'activités adapté à leurs besoins.

Mais au-delà de son panel d'activités et de ses animations, la Maison propose un lieu de convivialité, de partage et de rencontres. C'est un espace qui se veut chaleureux, au sein duquel chaque senior peut venir librement tout au long de la journée pour se poser, faire des rencontres, bavarder, bouquiner, boire un café et refaire le monde !

« Nous veillons à maintenir une qualité d'observation et d'écoute. Nous recevons quotidiennement un grand nombre de personnes qui finissent par créer des liens entre

eux et avec nous. Des rapports de confiance se développent ainsi, favorisant la parole et la liberté de venir en toute quiétude. Certains séniors nous confient des bribes de leur vie et les aléas qui l'accompagnent, d'autres ne disent rien mais laissent entrevoir une certaine détresse ou un état de dégradation physique et/ou psychologique. Nous souhaitons profiter de nos liens privilégiés avec notre public et nos collègues, pour mettre en relation les uns et les autres, développer un travail transversal afin de mobiliser les différents services de la Fondation qui sont des ressources professionnelles complémentaires. Notre préoccupation étant de trouver des moyens d'agir au mieux pour permettre à chaque senior et survivant, de vieillir décemment dans le confort, la dignité et le plaisir, et d'accéder aux droits auxquels ils pourraient prétendre. » Sabine Bensimon, chef de service.

Notre démarche : co-construire avec les bénéficiaires

Nous nous engageons pleinement dans une démarche de co-construction avec les bénéficiaires. Cette démarche est un moyen à la fois de reconnaître et d'encourager le pouvoir d'agir.



Dans notre volonté de redonner le pouvoir d'agir, nous avons entrepris la réfection de nos lieux de vie en impliquant activement les résidents dans le processus. Cette démarche collaborative permet de renforcer leur sentiment d'appartenance et leur confiance en leur capacité à influencer positivement leur environnement. (p. 24)

Dans un souci de répondre de manière concrète aux réalités du terrain, nous avons travaillé à la co-création d'une offre adaptée aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap que nous accompagnons. Ce travail s'est fait en étroite collaboration avec les bénéficiaires en prenant en compte leurs attentes, leurs préférences et leurs aspirations. Cette approche participative garantit une meilleure adéquation entre nos offres et les besoins réels des bénéficiaires, favorisant ainsi leur autonomie et leur épanouissement. (p. 26)

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est un outil participatif. Il offre un espace d'expression et de prise de décision collective, où les bénéficiaires sont activement impliqués dans la gestion et l'amélioration des services. Cette participation active renforce le sentiment d'appartenance, l'autonomie et l'estime de soi des bénéficiaires (p. 30).

Lieux de vie Lieux d'envies

Améliorer les lieux de vie en impliquant les résidents

Nous avons pour habitude d'imaginer les établissements médico-sociaux comme des lieux impersonnels et froids. Et pourtant, ces établissements ne sont pas des lieux de passage mais bien des lieux où une personne peut passer de nombreuses années. L'idée est donc de transformer ces lieux de vie en lieux d'envies où chaque résident pourrait lui aussi apporter sa patte sur l'agencement, la décoration ou les menus. En 2021, une dynamique de travail sur ce sujet a été lancée au sein des foyers Brunswic et Michel Cahen. Cette démarche s'est concrétisée en 2022 à travers deux projets :



Un résident passe en moyenne 7 ans au Foyer Michel Cahen.

La majeure partie des résidents arrivés au Foyer Brunswic lors de son ouverture, il y a 10 ans, y séjourne toujours.

Projet N°1



Transformer une salle à manger en espace de convivialité

En 2022, la salle à manger du foyer Michel Cahen a été entièrement rénovée. Les résidents ont fait part de leur souhait de disposer d'un environnement qui appelle à la convivialité et où la notion de bien-être est essentielle. La salle à manger offre désormais un espace chaleureux, confortable, « comme à la maison ». De qualité hôtelière, elle intègre désormais une zone de service, et offre des volumes augmentés. L'espace gagné permet aux résidents une plus grande intimité et favorise les échanges.



Projet N°2

Améliorer les menus pour les rendre plus goûtus

Une certaine lassitude se faisait sentir concernant les propositions de notre prestataire de restauration. Un travail a donc été engagé avec lui. L'objectif était de répondre aux attentes et besoins des résidents afin de stimuler les appétits et de transformer les temps en moments de plaisir et de convivialité attendus.

Pour ce faire, des temps d'échange réguliers, tant individuels que collectifs, ont été proposés aux résidents. Des nouvelles alternatives de repas ont ainsi pu être proposées. L'organisation d'un **brunch mensuel avec participation des résidents dans la préparation est désormais au programme**. De cette manière, ils peuvent eux aussi transmettre des savoirs et des connaissances. L'idée en impliquant de plus en plus les résidents est donc de les rendre acteurs et de les valoriser.

« Lorsque l'on transforme ces lieux de vie afin qu'ils soient comme à la maison, on se rend compte que les gens les respectent beaucoup plus. Ils trouvent ça beau et se sentent chez eux. Ils oublient la notion de résident et investissent les lieux pleinement. Faire ce travail, c'est ma manière à moi de leur rendre leur place dans la société et leur dignité dans un lieu où ils auraient auparavant pu se sentir indignes. »

Nathalie, cadre hôtelière

Préparation du brunch mensuel au Foyer Michel Cahen



Apporter des solutions aux situations qui « sortent du cadre »

Jusqu'ici, pour obtenir une place au Foyer d'hébergement Michel Cahen, il fallait que les résidents répondent à des critères précis imposés par le règlement de ce type d'établissement. Ainsi, seuls des adultes en situation de handicap âgés de 18 à 60 ans et suffisamment autonomes pour exercer une activité professionnelle ou activité de jour pouvaient y prétendre. Mais ici, comme dans tous les foyers du genre, la direction a souvent dû gérer des situations qui "sortaient du cadre". **« Quand une personne a des symptômes qui s'aggravent au point qu'elle n'a plus l'autonomie nécessaire pour travailler, ou encore quand un résident atteint la limite d'âge et qu'il n'y a aucune place de libre dans les foyers médicalisés ou que les Ehpad ne sont pas adaptés, que fait-on ? »** demande Mickaël Haïk, directeur du Foyer Michel Cahen. Sans oublier que certains vivent ici depuis longtemps, ils y ont leurs repères, leurs amis et leurs habitudes. **« On ne peut évidemment pas les mettre dehors, c'est une question d'humanité tout simplement ! »** renchérit Noham Chamama, chef de service au Foyer.

Certes, les équipes d'éducateurs se sont toujours organisées pour gérer au mieux ceux de leurs résidents qui restaient au foyer en journée mais **« nous avons tous l'ambition d'offrir aux résidents des solutions adaptées aux différents niveaux d'autonomie qui cohabitent au sein du foyer et c'est là toute la philosophie de ce projet »**, explique Mickaël Haïk.

Un travail de fond mené avec les équipes, les résidents et les familles

Après avoir proposé un foyer d'hébergement durant 30 ans, le foyer a multiplié son offre pour pouvoir proposer 3 prestations de services aux personnes en situation de handicap. Au foyer d'hébergement s'ajoutent donc une extension avec deux appartements de 3 places en colocation. Les 6 places ainsi libérées ont été transformées en foyer de vie. La mise en place de ce projet a duré plus de 3 ans. De nombreux groupes de travail impliquant familles et résidents ont été organisés. Ces changements importants ont pu se faire grâce à une grande mobilisation des équipes et une adaptabilité des résidents qui étaient heureux de voir la réalisation d'un nouveau projet à la hauteur de leurs attentes.

Les appartements – un chemin vers plus d'autonomie

6 résidents du foyer d'hébergement ont pu intégrer des appartements situés en face du Foyer et bénéficier d'une plus grande autonomie. Les appartements sont refaits à neuf et adaptés à leurs besoins. Zachary Touré, éducateur au Foyer Michel Cahen est partisan de cette innovation : **« cela va exiger un peu plus de travail, mais on peut enfin apporter une réponse juste aux résidents »**. Les 6 places en appartement concernent des personnes qui sont bien intégrées dans une vie professionnelle, qui savent prendre soin d'eux-mêmes et qui sont capables d'acquérir de nouvelles compétences.

Chaque appartement accueille en colocation 3 personnes du même sexe, avec des espaces partagés en commun et des chambres individuelles. Mais ils ne seront pas pour autant livrés à eux même : **« ils restent encadrés par les équipes du foyer où ils seront toujours les bienvenus pour dîner ou suivre des activités s'ils le souhaitent »** souligne Noham Chamama.

Pour Yvan ou Hawa, obtenir une place dans les nouveaux appartements, c'était réaliser leur rêve d'un "vrai" chez-eux ! Ils étaient nombreux parmi les résidents du Foyer à avoir déposé leur candidature.

Voici les témoignages récoltés avant l'ouverture des lieux :

Yvan, 39 ans : « Il faut que j'avance dans ma vie »

Yvan travaille dans un ESAT* de conditionnement alimentaire et vit depuis de longues années déjà au Foyer Michel Cahen. Il ne cache pas son envie d'évoluer, de "changer d'air" comme il dit. Calme, très autonome, il fait partie de ceux pour qui vivre en appartement serait une véritable chance :

« **Je suis prêt à déménager et à faire tout ce qu'il faut pour avoir une petite vie normale** » dit-il avec sérieux. Ce qui le séduit aussi c'est d'être "chez lui" : « **Ce ne sera pas la même ambiance, ça fait du bien de pouvoir parfois se poser, au calme, sans le brouhaha de tout le monde** ». Et puis c'est l'occasion de se prouver à lui-même qu'il en est capable :

« **J'ai vraiment envie d'apprendre des nouvelles choses, comme faire la cuisine, ça j'aimerais beaucoup !** » Est-ce qu'il ne craint pas une trop grande indépendance ? « **Non, les éducateurs vont venir nous voir et je ne serai pas vraiment seul parce que c'est une colocation. Il y a aussi mon ami Gregory qui est mon voisin au foyer, il est prêt à tenter l'expérience. Tous les deux on est bien avec tout le monde, alors ça va** ».

On sent qu'Yvan réfléchit depuis longtemps à ce projet : « **jusqu'ici il n'y avait pas de place, j'espère de tout mon cœur que cette fois j'aurai une chance d'avoir un chez moi, et ma mère et mon grand frère me soutiennent !** »

**Etablissement ou service d'aide par le travail*

Hawa, 37 ans : « l'appartement, c'est juste une étape pour moi »

Hawa vit au Foyer depuis 3 ans et travaille comme employée de cantine dans un ESAT. C'est une femme posée qui parle avec conviction de la façon dont elle veut évoluer. Elle décrit son "projet de vie" avec un grand sourire :

« **Après 3 ans ici, l'appartement ce sera j'espère un pas de plus vers la liberté : j'ai trop envie de faire ma vie toute seule** ». Elle ne cache pas appréhender quand même le changement : « **c'est la première fois que je vais vivre comme ça, plus indépendante, alors j'ai un peu peur, c'est normal, mais je sais cuisiner, faire le ménage et la lessive, alors je suis sûre que ça va aller** ». Comme la

plupart des résidents qui se sont portés candidats, Hawa a déjà identifié une autre résidente, elle aussi candidate, avec laquelle elle s'entend bien pour partager la colocation.

Mais cet appartement ne serait qu'un passage : « **mon idée c'est ensuite d'aller dans un appartement avec un suivi SAVS, où je serai vraiment seule sans colocataires et où je pourrais être vraiment libre, avec quand même un peu d'encadrement du foyer. Je suis contente de le faire par étape.** »

Elle sait que les noms de ceux qui iront en colocation dans les appartements vont être connus très bientôt : « **j'ai hâte que ça arrive !** » et elle ne doute pas un instant en faire partie.

Le Foyer de vie – une passerelle pour les plus fragiles

L'autre changement majeur c'est que ces 6 places désormais libérées au foyer d'hébergement ont été réaffectées à l'accueil en Foyer de vie, celles qui sont les plus demandées. Elles concernent les personnes qui ont une bonne autonomie dans leur vie quotidienne et dans leurs déplacements, mais qui ne peuvent pas (ou plus) travailler en ESAT ou en activité de jour, et qui pourront désormais vivre au foyer en journée. **« On en discute beaucoup entre nous. Il nous faut maintenant proposer des ateliers le matin et l'après-midi, pour les résidents qui restent là, et officialiser un vrai planning avec un coordinateur d'activités. Je suis certain que c'est une bonne chose, et comme cela tout le monde peut trouver sa place »** souligne Zachari Touré. Depuis l'ouverture du Foyer

de vie, 2 activités par jour sont proposées aux résidents. Elles peuvent être culturelles, sportives et/ou créatives, dépendent des besoins de chaque résident et s'élaborent avec leur participation et leur accord. Ainsi, si un résident a une activité à l'extérieur, il est entièrement libre de s'y rendre.

Pour un jeune adulte en situation de handicap, le foyer de vie peut être une passerelle vers une activité professionnelle s'il acquiert suffisamment d'autonomie. **« Tout est lié, et cela permet d'offrir beaucoup plus de souplesse d'évolution pour nos résidents »** explique Noham Chamama qui est convaincu du rôle essentiel des foyers d'hébergement dans le dispositif handicap.

A ce jour, seulement 2 résidents du foyer de vie se trouvent sans activité de jour. Pour ces 2 résidents, des projets de réinsertion professionnelle ainsi que des réorientations sont en cours. Le foyer de vie a donc répondu à un réel besoin.

« La société change, les personnes en situation de handicap aussi, il est de notre responsabilité et de notre devoir de nous adapter ! »

De gauche à droite : Yannick et Myriam, résidents en situation de handicap ayant intégré les nouveaux appartements. Corinne Benzekri, à l'origine du projet de transformation du Foyer Michel Cahen et Lionel Dufet, de la Direction des Solidarités lors de l'inauguration des nouveaux espaces de vie le 28 juin 2022.



Le Conseil de la Vie Sociale (CVS), un outil participatif

En 2022, le service d'accompagnement des jeunes en situation de handicap (SAVS iMaj) a organisé 3 CVS en présentiel avec une participation moyenne de 8 à 17 bénéficiaires. Contrairement aux autres CVS où les bénéficiaires sont représentés, le service a pris le parti de permettre à tous les bénéficiaires d'y participer. Le choix de ce format a nécessité une adaptation. Désormais, les CVS débutent avec le groupe au complet pour les présentations, l'annonce de l'ordre du jour, les informations générales transmises par la directrice adjointe, puis se séparent en petits groupes, dans la même salle, afin d'échanger sur les thématiques de manières plus libres, efficaces et conviviales. Le grand groupe rend parfois plus compliqué la prise de parole pour certains.

« Les bénéficiaires et leurs représentants ont apporté leur contribution au nouveau projet d'établissement dans les débats menés en CVS. Ce travail a été réalisé au sein de groupes de réflexion auxquels se sont inscrits les résidents, et les familles dans le cadre d'ateliers thématiques. »

F. Gintzburger, Directeur du Foyer Brunswic

C'est quoi un Conseil de la Vie Sociale (CVS)



Le conseil de la vie sociale (CVS) a été créé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale afin de renforcer les droits des résidents hébergés dans des établissements médico-sociaux : foyers pour personnes en situation de handicap, EHPAD etc.

C'est une instance élue qui représente l'ensemble des personnes vivant, travaillant ou participant à la vie d'un établissement médico-social. Le CVS donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement. Il peut faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents. Il se réunit au moins 3 fois par an.

Le CVS a pour but de favoriser l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure.

L'autodétermination

Véritable enjeu du pouvoir d'agir

L'autodétermination fait référence au droit et à la capacité d'une personne à prendre des décisions, à exercer un contrôle sur sa vie et à poursuivre ses objectifs en fonction de ses valeurs et aspirations.

Le développement du pouvoir d'agir en est la composante essentielle et implique le renforcement de l'autonomie, de la confiance et de la liberté des bénéficiaires afin de leur permettre de prendre les rênes de leur vie et de réaliser leur plein potentiel.



Dans un monde où les individus sont souvent confrontés à des décisions prises pour eux, il est essentiel de reconnaître la capacité de chacun à faire ses propres choix. En 2022, de nombreux bénéficiaires ont décidé de leur propre destin, prenant les décisions qui les concernaient directement, renforçant ainsi leur autonomie et leur confiance en eux-mêmes (p. 32).

En sensibilisant à des sujets de société (p.39) et favorisant la connaissance de soi, l'acquisition de compétences et la confiance en soi, nous donnons aux individus les moyens de prendre le contrôle de leur vie et de prendre des décisions éclairées.

L'importance de pouvoir choisir

L'autodétermination suppose d'avoir la possibilité de choisir parmi différentes options et de décider de sa propre voie. Pour les personnes accompagnées, il est important de se sentir libre de suivre leurs propres aspirations plutôt que de se conformer aux attentes ou aux pressions externes. Bien que dans les faits, ce principe ne soit pas toujours facile à appliquer notamment avec les personnes en grande perte d'autonomie.

Dans tous les services de la Fondation, l'important est de tenir compte du consentement de la personne, de ne pas lui imposer des choses de force, de fournir les informations dont elle a besoin pour prendre des décisions et de favoriser les situations où elle peut exercer ses choix

Le choix d'intégrer un foyer

« Cette année 2022 aura été marquée par plusieurs exemples au sein de nos résidents d'une réelle volonté d'autodétermination. Nous avons pu observer un résident qui avait une forte envie de rejoindre le foyer, s'opposer à ses parents afin d'affirmer son choix et de le réaliser. De plus nous avons de plus en plus de résidents qui questionnent leur projet professionnel et qui n'hésitent plus à aller voir leur employeur pour leur signifier l'envie de changement dans leur poste de travail. » Noham, directeur adjoint du Foyer Michel Cahen

Le choix d'être accompagné

« Nous accueillons de plus en plus de jeunes adultes orientés par un tiers (famille ou institution) ce qui complexifie l'accompagnement puisque la personne elle-même n'est pas partie prenante de ce projet dès le départ. Un important travail de réassurance est nécessaire pour créer cette alliance qui pourra donner suite à la co-construction de leur projet d'accompagnement. Ce travail de lien peut prendre du temps. L'équipe fait preuve d'une grande créativité afin de donner envie à la personne d'entrer en relation avec nous ou avec les autres bénéficiaires. Néanmoins, après plusieurs mois sans aucun contact, ou manifestation du bénéficiaire, nous estimons qu'il est nécessaire de procéder à une sortie du dispositif afin de donner leur chance à d'autres candidats. »
Maya, directrice adjointe des SAVS

« Les usagers sont libres d'adhérer ou non à ce travail d'accompagnement et ils sont libres d'y mettre un terme. »
Adeline, psychologue du travail



Le choix de vivre en appartement

« Le fait de vivre en appartement me permet enfin d'exprimer mes talents : faire à manger, faire mes courses, faire comme je veux. Avant, quand je vivais au foyer, je n'avais pas ce choix, maintenant je l'ai. » Myriam, résidente dans les appartements accompagnés du Foyer Michel Cahen



Le choix d'intégrer un EHPAD

« Depuis que nous appliquons les principes de la méthode humanitude nous avons fait un gros travail notamment avec l'équipe hôtellerie. Par exemple sur le ménage : avant l'entrée d'un résident, nous l'interrogeons sur le nettoyage de son intérieur, s'il souhaite continuer de faire certaines choses qu'il faisait avant de manière autonome alors nous le laissons faire. C'est essentiel pour le maintien de l'autonomie. » Déborah, directrice de l'EHPAD La Colline

Le choix de ses vacances

« Face à une recrudescence de demandes, nous avons réalisé un sondage auprès des seniors fréquentant la Maison des Seniors Bluma Fiszer afin de vérifier l'importance de ce désir exprimé et le type de vacances souhaité. Puis l'équipe a pensé et réalisé un projet de vacances en cohérence avec les retours du sondage et adapté aux seniors. » Sabine, directrice de la Maison des Séniors et de la Culture

Le choix de vieillir chez soi

« Le travail que nous réalisons auprès de notre public : les Survivants de la shoah contribue à redonner à ces personnes ayant enduré des persécutions durant la guerre, de la « capacité d'agir ». En effet, les fonds claims sont un levier leur permettant de n'être plus en position de seulement subir une situation : vieillissement, perte d'autonomie etc. Ces financements leur ouvrent la possibilité de faire le choix d'un projet de vie conforme à leurs souhaits et à leurs attentes, parfois avec le soutien de leur famille et de continuer à vivre à leur domicile, dans un environnement familial et préservé. Ceci évite ou repousse une entrée en institution, laquelle ne correspond pas toujours à la volonté des personnes que nous accompagnons. » Cécilia, care manager au sein du Service des survivants de la Shoah

Se connaître, se former et reprendre confiance en soi

De la prise de conscience à l'action

Le pouvoir d'agir n'est pas un acquis, en particulier lorsqu'il est question de groupes marginalisés, stigmatisés et infantilisés tels que les personnes âgées, les personnes précaires ou les personnes en situation de handicap.

Afin d'accompagner les personnes dans le développement de leur pouvoir d'agir, il est impératif de les aider à acquérir les outils nécessaires. Certains outils peuvent concerner des besoins concrets de la vie quotidienne tels que l'utilisation d'un ordinateur ou la gestion d'un budget. D'autres à développer la connaissance de soi et la confiance en soi. En 2022, de nombreux ateliers collectifs et individuels ont été proposés aux bénéficiaires dans tous les services de la Fondation.



« Le travail social de groupe a pour but de dynamiser un groupe social présentant des difficultés d'intégration dans la société. Cette technique d'accompagnement permet aux personnes suivies de se dynamiser et de pouvoir agir elles-mêmes pour résoudre leurs difficultés. » Sarah Binabout, Directrice du service social



Se former à l'informatique, une nécessité

Avec le passage des services publics au tout numérique, une grande partie de la population, en particulier les seniors se retrouvent en difficulté pour exercer leurs droits. De nombreuses personnes âgées jusqu'ici autonomes dans leurs démarches se retrouvent livrées à elles-mêmes. Elles sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers le service social de la Fondation. Afin de remédier à cela, le service social a pris le parti de former les personnes en demande. Les habitants de l'EHPAD – La Colline ont également fait savoir leur volonté d'apprendre à se servir d'un ordinateur ou d'une tablette. En 2022, plusieurs ateliers de médiation numérique ont été organisés

PROGRAMME DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

NOS ATELIERS PAR THÉMATIQUE

NIVEAU 1

Aucun pré-requis au niveau des compétences

Débuter avec le numérique

Je découvre l'ordinateur

Je découvre la tablette

Je crée et j'utilise une boîte mail

Je navigue sur internet en toute sécurité

Niveau 1 - La découverte

Vous ne maîtrisez pas les outils du numérique et les possibilités qu'il offre.

Niveau 2 - L'apprentissage

Même si vous avez besoin d'un petit coup de main de temps en temps, les premières bases sont là.

Niveau 3 - L'autonomie

Les bases sont acquises, il ne vous manque pas grand-chose pour être autonome.

NIVEAU 2

Savoir utiliser un ordinateur

Faciliter mon quotidien

Je découvre l'offre de médiation numérique sur mon territoire grâce à internet

Je reste connecté à ma commune

Mes droits et démarches administratives

Dispositif France Connect

Accompagnement sur une démarche

NIVEAU 3

Savoir utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone

Ma santé, mon bien-être

J'active mon espace santé

Je prends un rendez-vous médical en ligne

Je fais une téléconsultation

Ma santé au quotidien grâce aux objets connectés

Loisirs et numérique

Je découvre l'univers des applications

J'utilise les réseaux sociaux et une messagerie instantanée

J'apprends à créer : traitement de texte



Se former pour développer son autonomie

La Fondation propose aux bénéficiaires en situation de handicap qui le souhaitent, de s'initier progressivement à la vie quotidienne en appartement, afin d'acquérir davantage d'autonomie. Il s'agit de colocations de 2 à 3 personnes situées au cœur de Paris couplées à un accompagnement éducatif et social.

Des stages sur mesures sont proposés avant la mise en place d'une location pérenne. L'accès à un logement de droit commun, s'il est souhaité par le bénéficiaire, est envisageable dans le cadre d'un projet personnalisé.

Un accompagnement adapté aux résidents ayant intégré les appartements est proposé : des ateliers cuisine sont planifiés hebdomadairement afin de les accompagner vers encore plus d'autonomie : Gestion des courses, Préparation d'un repas, Gestion des péremptions

etc.). **Un socle d'ateliers permanents est proposé aux bénéficiaires en situation de handicap :**

Ateliers préprofessionnels : élaboration de CV et de lettres de motivation, simulation d'entretien, coaching (posture, préparation à l'emploi), enquêtes sur les métiers (information sur les différentes professions)...

Ateliers d'initiation aux démarches administratives : apprendre à remplir des documents administratifs simples, et à faire valoir ses droits communs, apprendre à renouveler son Pass Navigo...

Apprentissage de la notion de budget : exercices sur le maniement de l'argent, prévision et gestion d'un budget en vue d'un projet par exemple pour s'organiser un séjour.

Atelier de sensibilisation à la prise en charge médicale, au bien-être par le biais de l'alimentation, de l'activité sportive...

Travail d'accompagnement sur l'autonomie dans les transports (repérage, parcours...)



En 2022



88
personnes

ont bénéficié d'un accompagnement psychologique vers l'emploi.

Mieux se connaître et lever ses blocages pour revenir vers l'emploi

« Le travail d'accompagnement psychologique vers l'emploi repose sur un rythme d'entretiens. Entre chaque entretien, les personnes ont des tâches à réaliser : « un travail à faire ».

Certaines personnes se confrontent à des freins psychologiques à l'emploi.

Nous essayons de comprendre quels sont ces freins et blocages. Notre travail est d'accompagner les usagers vers une réinsertion professionnelle bienveillante et empathique.

Nous n'avons pas de réponse toute faite. Nous œuvrons avec la personne en tenant compte et en respectant ses limites psychiques. Il s'agit d'un accompagnement respectueux et adapté aux possibilités psychologiques de chacun.

Les usagers sont libres d'adhérer ou non à ce travail d'accompagnement et ils sont libres d'y mettre un terme.

Je travaille en étroite partenariat avec toutes les instances officielles :

Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, MDPH, CAJ, SAVS, ESAT, ... car l'objectif est de proposer un accompagnement professionnel, de qualité, constructif, respectueux, et redynamisant.

Il s'agit toujours de laisser la personne être un acteur-pensant dans son processus de réinsertion professionnelle.

Beaucoup de personnes avaient un a priori négatif sur la thérapie : « je ne suis pas fou ! » et refusaient ce processus d'aide.

Grâce à cet accompagnement psychologique vers l'emploi, nos bénéficiaires comprennent que la parole peut être libératrice et qu'elle peut les aider à avancer quant à leurs difficultés d'emploi. » Adeline, Psychologue du travail



DÉVELOPPER SA CONFIANCE EN SOI

Reprendre confiance en soi peut passer par des actions très différentes. En 2022, les établissements ont continué de proposer des ateliers esthétiques. Ces ateliers aident les résidentes à reconstruire une féminité altérée par le handicap, l'âge ou le parcours de vie. C'est aussi l'occasion pour elles de se recentrer sur elles-mêmes et de prendre soin d'elles. Cet atelier est aussi proposé aux hommes qui le souhaitent.

Sur le service qui accompagne les jeunes en situation de handicap (iMaj), un projet de bénévolat d'inclusion est programmé pour 2023. Ce projet part d'une observation objective des équipes : beaucoup de jeunes débutent après un parcours scolaire parfois compliqué. Ces jeunes vivent une période

de battement, de vide, de transition qui dure, dans la mesure où ils ne parviennent pas à clarifier leur projet professionnel.

Souvent effrayé de se lancer dans la vie active du fait de leur manque d'expérience, leur handicap, leur manque d'estime et de confiance en eux.

L'objectif de ce projet est de proposer aux jeunes les plus éloignés de l'emploi de se remobiliser par le biais de missions de bénévolat.

Ces missions auront pour objectif de combiner un accompagnement individuel et une activité de bénévolat appréhendé comme un outil pédagogique favorisant l'insertion. Permettant ainsi de retrouver confiance en soi et reconnaître ses potentiels.

La cellule Simone pour sensibiliser aux violences sexuelles

Comment cela a commencé ?

Fin 2017 éclatait « l'affaire Weinstein » du nom du célèbre producteur accusé de plusieurs viols de jeunes femmes. Nous assistons alors à différentes prises de paroles de femmes qui osent parler des agressions sexuelles qu'elles ont subies par des personnes publiques ou des personnes ayant pouvoir sur leur devenir.

Le hashtag #MeToo était lancé et le phénomène devenu mondial. C'est à cette occasion que la question des violences sexuelles à l'égard des personnes en situation de handicap est entrée dans nos services et structures d'hébergement.

Une enquête révèle l'ampleur du phénomène

L'enquête menée auprès de l'ensemble des bénéficiaires de nos services révèle que 21% des adultes en situation de handicap mental ont été victimes d'agressions sexuelles.

Au niveau national les chiffres sont glaçants : 6 femmes vivant avec un handicap mental sur 10 disent avoir été victimes d'agressions sexuelles (étude fondation Jean Jaurès 2021).



Ouverture



La cellule SIMONE, une cellule ressource sur la sexualité au service des personnes vivant avec un handicap mental

Prévention et éducation

pour les femmes & hommes bénéficiaires et résidents

- Ateliers (jeux, théâtre, diffusion de film/série, débat, ...)

- connaissance de son corps
Intervention de prof de la santé (gynéco, urologue, sage femme, ...)

- Création d'une bibliothèque ressource virtuelle (livre, BD, vidéo youtube, film, série TV, ...)

- groupe de parole
- entretien psychologique,
- entretien avec un travailleur social formé,
- conseil juridique avec un mandataire judiciaire, avocat, ...
- orientation vers les partenaires

pour les bénéficiaires / résident.es professionnel.les & proches aidant.es

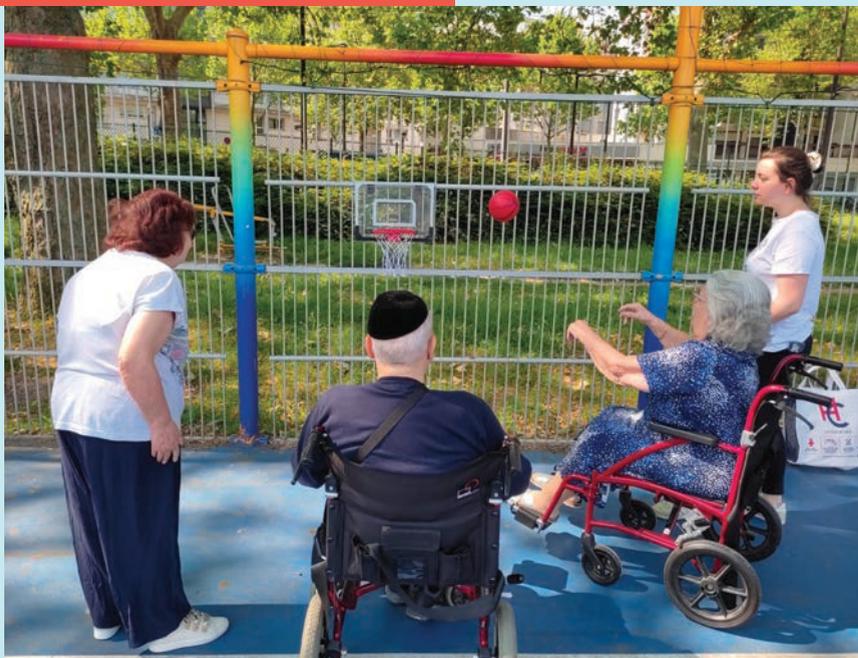
Soutien



Donner à chaque
bénéficiaire l'**opportunité**
d'essayer

“Donne à autrui la chance de se réaliser et tu seras béni toi-même.” - Rabbi Menachem Mendel Schneerson

Engagés dans la mission de redonner le pouvoir d’agir, nous explorons les initiatives qui bousculent les idées toutes faites, permettant d’acquérir de l’expérience et offrant des opportunités à ceux qui n’en ont pas. Ainsi, nous invitons les bénéficiaires à croire en eux et à se réaliser en dépassant les limites préconçues et en ouvrant de nouvelles perspectives qu’ils n’auraient peut-être jamais vues.



En donnant des occasions d’échanger les rôles, passant de la position d’aidé à aidant et inversement, nous encourageons l’échange mutuel et le partage des compétences, permettant aux bénéficiaires de se sentir valorisés et reconnus en tant qu’acteurs à part entière de notre société (p. 42). La pratique du sport adapté promeut l’inclusion, défie les stéréotypes et brise les barrières sociales (p. 44).

L’accompagnement à l’autonomie par le logement favorise l’intégration sociale et l’épanouissement personnel. En offrant un cadre de vie sécurisé et en accompagnant les bénéficiaires dans leur chemin vers le logement autonome, nous créons des opportunités pour qu’ils acquièrent de l’expérience, et deviennent des acteurs autonomes de leur propre vie (p. 45).

Enfin, nous travaillons l’inclusion sur le plan professionnel. Nous explorons les initiatives que nous avons mises en place pour favoriser l’accès à l’emploi et offrir des opportunités professionnelles aux personnes en situation de handicap (p.47).

Bousculer les idées toutes faites

Inverser les rôles : de résident au Foyer Michel Cahen à animateur d'un jour

Après avoir proposé une animation CASINO lors d'un séminaire, l'équipe du Foyer Michel Cahen a été sollicitée par les responsables de la Maison des Séniors de la Fondation afin de proposer la même animation à leurs bénéficiaires. L'équipe du foyer a accepté le défi et la période de Pourim a été retenue car il est de coutume de jouer à des jeux de hasard à cette période.

Le directeur et le chef de service sont venus avec 2 éducateurs et 6 résidents pour organiser l'après-midi.

Il est à noter que les résidents volontaires pour venir animer ont dû poser une journée de congé afin de se rendre disponible et ont montré ainsi leur côté citoyen et engagé.

Cette animation était l'occasion de proposer un temps différent et de partager un moment d'échange intergénérationnel entre les résidents du foyer Michel Cahen et les bénéficiaires de la maison des seniors.

L'équipe s'est rendue à la maison des séniors le jeudi 31 mars pour mettre en place la salle, la décorer et bien évidemment organiser un beau buffet ainsi qu'un bar à cocktails. Les deux équipes ont collaboré pour que les jeux soient prêts - le 421, le black Jack et la traditionnelle roulette ! Faites vos jeux !

Les postes étaient répartis entre les animateurs, les éducateurs et les résidents du foyer.

« C'était génial, j'ai apprécié l'ambiance et j'étais ravi d'y participer » Yannick, résident au foyer et travailleur en ESAT.

« Ça me fait rajeunir d'être avec des jeunes, j'aimerais venir et les aider plus souvent » Mme A.

« C'était la première fois que j'ai fait une animation pour les personnes âgées. Ma grand-mère va parfois à la maison des séniors » nous raconte également Michael, résident du Foyer

« C'était super, il y avait beaucoup d'ambiance ! C'est à refaire ! » Nafisatou, résidente au Foyer et travailleuse en ESAT

« Nous avons observé que chacun des participants (résidents du foyer et bénéficiaires de la MSC) ont pu se retrouver dans une position d'aïdants. Les forces et les faiblesses de chacun ont pu être accompagnées par l'autre. Par exemple Mme C. senior de la MSC a aidé Myriam, résidente du foyer à compter ses billets. A l'inverse, Nafisatou a aidé Mr A. à porter sa chaise ou à servir des petits fours aux seniors qui avaient plus de difficultés à marcher. » Noham, directeur adjoint du Foyer Michel Cahen.



Les vieux aussi ça fait du sport ?!



« Pendant la période estivale de 2022, chaque vendredi matin, nous avons organisé une activité sportive adaptée de basket, pour 5 à 6 résidents, accompagnés par 3 professionnels.

Nous avons adapté les règles et les équipements aux besoins individuels de chaque participant, assurant ainsi une expérience sécurisée et plaisante pour tous. Cela offre un temps d'activité physique, suivi d'une collation, dans un environnement et un climat sportif.

Cette activité permet de créer un environnement inclusif où les résidents peuvent participer activement, quel que soit leur niveau de mobilité ou leurs capacités physiques et psychiques.

L'activité sportive adaptée au basket en plein air bénéficie à la fois aux résidents et aux soignants. Elle améliore la condition physique des résidents, favorise leur bien-être mental et renforce le lien social. De plus, elle offre aux soignants une interaction dynamique avec les résidents et une pause bienvenue dans la routine professionnelle. Nous attendons le beau temps pour lancer la saison 2023 ! » Marie-Blandine, Directrice de l'EHPAD Amaraggi



Se dépasser : le sport pour tous

Dans l'imaginaire collectif, sorti des JO paralympiques, les personnes en situation de handicap ne font pas de sport ! Et pourtant, Fabrice Gintzburger directeur du foyer Brunswic et amateur de sport a voulu dépasser ces clichés et le résultat est incroyable.

L'année 2022, a été dédiée à impulser une dynamique de développement des activités, en accentuant les efforts autour d'un projet d'animation et de vie sociale articulé autour de 4 axes : culturel, ludique, sportif et cognitif.

Afin de développer l'axe sportif, Balthazar, un éducateur STAPS (éducateur physique) a été recruté en Juin 2022. Ses interventions se sont révélées bénéfiques (améliorations sur la santé physique et psychique) et très motivantes pour la majorité des résidents qui sont progressivement devenus des sportifs réguliers. Aujourd'hui, la pratique sportive touche 40 résidents sur 60.

Pour la première fois, 5 résidents ont participé à la « course des héros ». Et deux résidents s'entraînent régulièrement pour participer à des compétitions de ping-pong adapté.

Depuis septembre, une dizaine de résidents se rendent tous les lundis dans un gymnase pour pratiquer le tennis et l'improvisation théâtrale. Au regard de son succès, ce projet est reconduit en 2023.

Fort de l'engouement des résidents pour ce projet et en vue des JO de Paris 2024, l'établissement a été sélectionné par la Ville de Paris (DSOL) pour tester des équipements de sport adapté (tir à l'arc, bowling, pétanque etc.) pendant 3 mois en vue de les adapter et de les déployer dans un maximum d'autres établissements médicosociaux.

En 2023, le foyer compte bien développer cette activité en dehors des murs du Foyer, afin de se servir de la pratique sportive comme d'un outil d'inclusion dans la cité. Plusieurs partenariats avec des clubs notamment dans le quartier aux alentours du Foyer sont à l'étude.

Permettre d'acquérir de l'expérience

Grâce à des initiatives novatrices, la Fondation s'engage activement dans la réinsertion sociale et la promotion de l'autonomie des personnes en situation de vulnérabilité. Les appartements passerelles offrent une transition sécurisée vers un logement autonome, permettant à des personnes en situation de handicap de trouver leur place dans la société et de reconstruire leur vie.

Les appartements passerelle – un tremplin vers l'accès à son propre logement

Depuis 1997, la fondation loue 6 logements sociaux à Paris-Habitat de type F3, F4, F2 et 1 studio. **En 2022, grâce à une subvention de la Mairie de Paris et de la Fondation Sacta Rachi, 5 appartements ont pu être rénovés et transformés créant ainsi 10 places supplémentaires.**

Ces appartements sont dédiés à la réinsertion par le logement pour des personnes en situation de handicap. 1 appartement (F1) est dédié aux stages que des résidents du foyer d'hébergement Michel Cahen, peuvent effectuer, en fonction de l'évolution de leur projet de vie. Ces appartements dits « passerelles », sont un atout majeur pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à un logement autonome.

Ils ont permis aux équipes éducatives de développer une véritable expertise d'accès à l'autonomie par le biais de la colocation entre des personnes présentant un handicap psychique ou mental.

C'est un savoir-faire particulier qui est devenu aujourd'hui une compétence recherchée dans le cadre des politiques dites de « transformation

de l'offre » et d'inclusion, pour encourager les personnes à sortir des institutions et à trouver leur place dans la cité. Ces appartements, en colocation ou seul, permettent de s'essayer progressivement à la vie quotidienne, d'accéder à davantage d'autonomie, d'apprendre à gérer la solitude et ses effets.

L'accompagnement débute généralement au moins 3 à 6 mois avant l'entrée éventuelle dans un logement accompagné. L'objectif est, dans un premier temps, d'apprendre à connaître la personne, de lui proposer systématiquement de débiter par un ou plusieurs stages en amont de l'emménagement et de clarifier le fait que le logement est lié obligatoirement à un accompagnement et un suivi au sein du SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale dédié aux personnes en situation de handicap). Ces deux aspects sont indissociables.

Des stages sur mesures sont proposés avant la mise en place d'une location pérenne, qui comprend une évaluation de sa mise en œuvre, à moyen ou à long terme. Enfin l'accès à un logement de droit commun, s'il est souhaité par le bénéficiaire, est envisageable. Des réunions d'appartement sont également programmées 3 fois par an, afin de faire un point général avec l'ensemble des locataires et l'équipe en présence de la directrice-adjointe du service. En 2023, des « réunions de colocation » viendront enrichir ce suivi à raison d'une fois par mois.



Laurence avait pour souhait d'avoir son propre logement. Elle a été accompagnée par la Fondation et a suivi plusieurs stages. Elle vit désormais en autonomie dans son appartement.

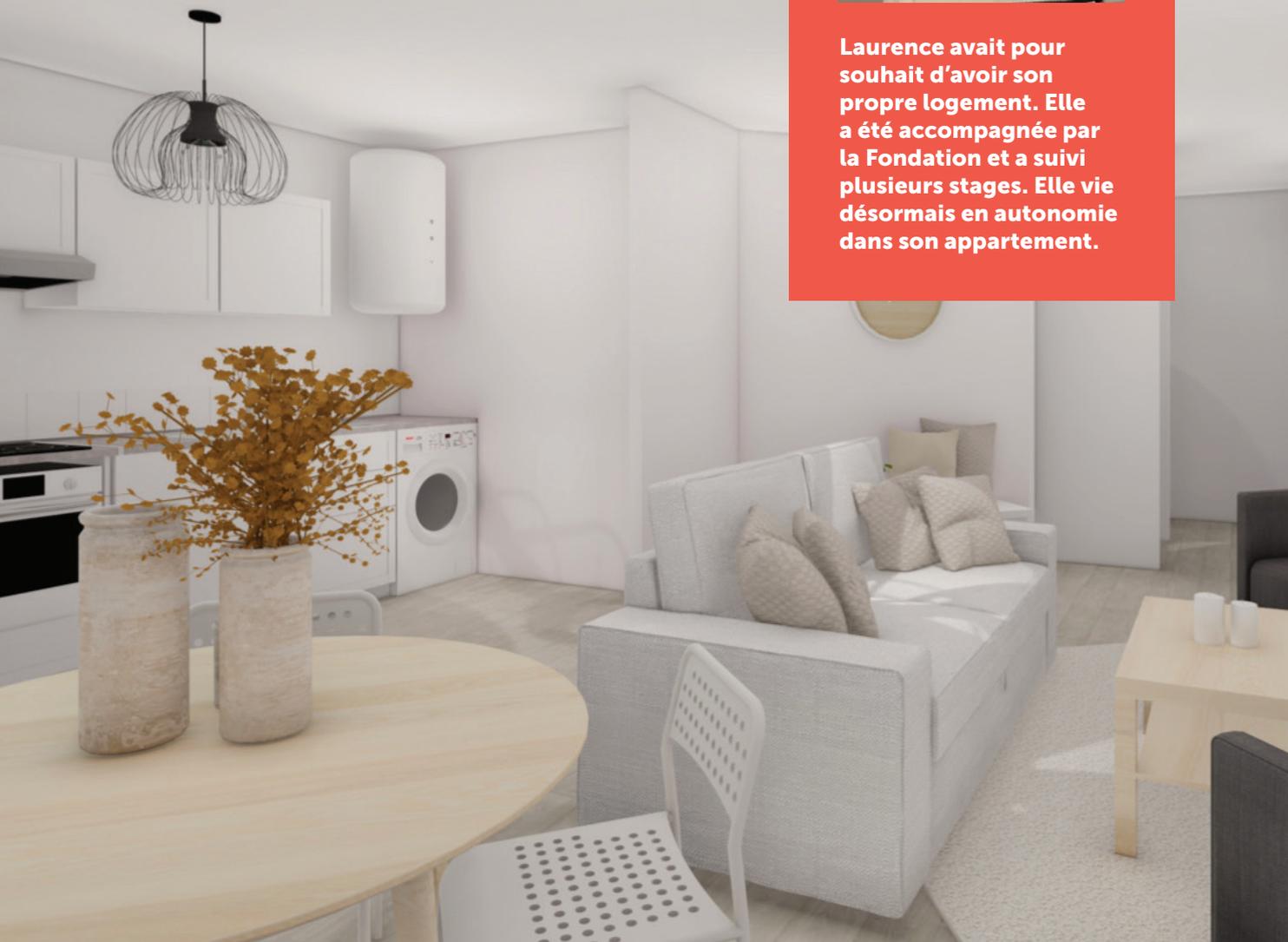


Photo d'un appartement passerelle après sa rénovation

« Ces dernières années, les personnes de 20 à 29 ans sont le plus représentées au Foyer Michel Cahen. Cela montre l'envie de ces jeunes adultes de prendre leur indépendance à la majorité, en intégrant un foyer d'hébergement. L'objectif de ces jeunes est de pouvoir se servir du foyer comme d'un tremplin pour avoir accès par la suite à une vie plus autonome, en appartement par exemple. »

Offrir des opportunités professionnelles aux publics en situation de handicap



Ouverture



Trouver un travail lorsqu'on est en situation de handicap n'est pas une mince affaire en particulier s'il s'agit d'un handicap psychique, les employeurs n'étant pas formés. Ce processus a commencé en 2015 à la halte-garderie avec une jeune fille du nom d'Anaëlle :

Anaëlle a un magnifique parcours de combattante. Née avec un double handicap visuel et auditif. Elle a grandi entourée d'un personnel médical et paramédical nombreux qui l'a stimulée, conseillée, encouragée et aidée à surmonter toutes ses craintes pour se développer afin qu'elle apprenne à marcher, à parler, à entendre, à voir, à s'épanouir.

Depuis son plus jeune âge, Anaëlle savait qu'elle voulait travailler et évoluer dans le monde de la petite enfance. Diplômée du Brevet des Collèges, elle a fait part aux enseignants de son désir mais tous ont tenté

de l'en dissuader. Et ils ont failli réussir ! Mais au fond d'elle-même, elle savait qu'elle devait continuer car les enfants, eux, ne jugent pas.

Malgré les difficultés, elle a persévéré et a obtenu son BEP Sanitaire et sociale. Elle a effectué plusieurs stages. Mais comme elle le dit si bien : **« Obtenir un stage et obtenir un emploi, ce n'est pas le même combat. »**

Après bien des refus, Anaëlle rencontre par hasard, Siona, la directrice de la halte-garderie. **« Tu as des handicaps...et alors ?! »**. Anaëlle est alors intégrée à l'équipe pédagogique de la halte-garderie.

Ce poste change son quotidien et lui permet de prendre son envol.

En janvier 2016, elle signe son premier contrat de travail. L'équipe éducative et les parents lui font entièrement confiance. De par sa spécificité, elle peut également accueillir des enfants avec des difficultés et des handicaps et les aider à s'intégrer.

Mais Anaëlle, ne compte pas s'arrêter là. Elle s'est mariée cette année et souhaite désormais continuer de compléter sa formation par l'apprentissage de la langue des signes et le passage du concours d'auxiliaire-puéricultrice.

Forte de son expérience, la halte-garderie de la Fondation a continué en ce sens. En 2022, deux résidents du Foyer Michel Cahen ont eux aussi rejoint l'équipe. Pour la première année, le service des tutelles à lui aussi recruté une personne en situation de handicap afin de l'aider dans sa transformation numérique.

A close-up photograph showing several hands of different skin tones holding and fitting together light-colored wooden puzzle pieces. The hands are positioned around the pieces, some holding them up, others fitting them together. The background is a soft, out-of-focus light blue. The overall scene conveys a sense of collaboration, teamwork, and shared effort.

Redonner le pouvoir
d'agir, **tous concernés**

“La véritable solidarité consiste à reconnaître que nous sommes tous interdépendants, que la force de chacun réside dans le soutien mutuel et que notre destin est lié à celui de nos voisins.” Rabbi Jonathan Sacks

Les aidants

Ensemble, proches aidants et bénéficiaires forment une équipe solidaire, favorisant le développement du pouvoir d’agir et l’autonomie de chacun.

Qu’est-ce qu’un aidant ?

L’aidant est une personne qui aide une personne dépendante



Les proches-aidants jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne et le bien-être des bénéficiaires. Le service SAFIRH - dédié aux aidants offre un soutien spécifique et des ressources adaptées pour répondre à leurs besoins, dont la demande ne cesse d’augmenter (p.52). Dans tous nos autres services, nous travaillons à améliorer la relation avec les aidants et à les impliquer (p.50).

La pair-aidance permet de créer un réseau solide d’amitiés et de soutiens. Dans cette solidarité horizontale, ceux qui ont traversé des expériences similaires offrent un soutien précieux et une écoute empathique aux autres (p.54).

En 2022, une 50aine de bénéficiaires en situation de handicap ont pris part à « La course des héros » et ont couru pour collecter des fonds en faveur des aidants. Lors de cette initiative, les « aidés » sont devenus acteurs de la solidarité en soutenant leurs proches-aidants. La course des héros illustre parfaitement la manière dont chacun peut contribuer et participer activement à notre mission commune (p.55).

Reconnaître et accompagner les aidants

En 2022, la Fondation a accueilli 700 personnes en établissements. A ce premier cercle d'interlocuteurs s'en ajoute un autre tout aussi important : les familles. En effet, les familles jouent souvent un rôle central dans le bien-être et les soins des personnes que nous accompagnons. Un soutien mutuel et une communication ouverte entre les familles et les professionnels sont essentiels pour garantir la meilleure qualité de vie possible pour les personnes accompagnées.



En France, aujourd'hui, il y a **11 millions** d'aidants soit **1 français sur 6**

Avec le vieillissement de la population, ce chiffre sera amené à augmenter drastiquement. La situation d'aide peut toucher tout le monde : riches, pauvres, jeunes, moins jeunes etc.

« Etre aidant, ce n'est pas une vocation, c'est une réalité qui vous tombe dessus ! »

Communiquer avec les aidants, un enjeu crucial

Dans beaucoup de cas, les membres de la famille sont les premiers à identifier les besoins particuliers d'un individu et à chercher de l'aide. Une fois que la personne est prise en charge, la famille continue généralement à jouer un rôle actif dans la vie quotidienne de leur proche. **De plus, les membres de la famille sont souvent bien placés pour comprendre les besoins spécifiques de leur proche et sont une source de soutien essentiel pour lui contribuant aussi à son pouvoir d'agir.**

La communication avec les familles n'est pas encore une évidence dans les établissements médico-sociaux mais c'est un axe d'amélioration identifié par la Fondation et développé au cours de l'année 2022.

L'année a également été marquée par la publication du livre *Les Fossoyeurs*, écornant l'image des EHPAD auprès de la population française. Les répercussions des révélations de l'ouvrage ont fait écho tout au long de l'année et perdurent encore jusqu'à ce jour. Le discrédit est jeté sur les structures pour personnes âgées dépendantes, entraînant une perte de confiance pour les aidants et les familles.



Photo de la Garden Party annuelle à l'EHPAD La Colline. Familles, professionnels et résidents profitent d'un moment festif et convivial

La communication avec les familles a donc été un enjeu important pendant l'année 2022.

Tout au long de cette année, les équipes soignantes ont pu bénéficier d'une formation destinée à « **Renforcer la relation aux familles** » et dont les objectifs étaient :

- Accueillir et réagir face aux demandes, interrogations ou réaction des familles de résidents en adoptant une posture professionnelle qui favorise une relation de confiance
- Comprendre les attentes et inquiétudes des familles
- Gérer l'agressivité

Plus de 250 salariés venant de tous les établissements de la Fondation ont pu participer à cette formation. Les salariés formés ont été : des aides-soignantes, des infirmières, des éducateurs, des psychologues, du personnel d'accueil etc.

En novembre 2022, à l'occasion de la prise de poste des deux nouveaux directeurs de nos EHPAD franciliens, des réunions en plénière ont été organisées en présence des habitants et de leurs familles afin de présenter les nouvelles équipes mais surtout d'échanger en toute transparence sur les difficultés rencontrées et recueillir les souhaits des familles afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

Communiquer est une première étape, la suite logique est désormais d'impliquer les familles.

Soutenir les familles

Etre un aidant peut souvent être exigeant et éprouvant. C'est pourquoi il est essentiel que les familles reçoivent également un soutien approprié des équipes. Le point culminant de ce soutien s'exprime souvent au moment de la fin de vie.

L'accompagnement des résidents en fin de vie est l'une de nos préoccupations. Les résidents doivent pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée visant leur confort de vie dans le respect de la dignité. Si la prise en soins s'avère difficile, nous nous rapprochons de structures médicales ou d'unités mobiles de soins palliatifs sans jamais forcer, toujours proposer et respecter le choix du résident.

Au foyer Brunswic, les directives anticipées commencent à être présentées au moment de l'accueil du résident. Mais les équipes rencontrent des difficultés pour aborder ce sujet.

Des réunions entre le médecin et la famille sont organisées lorsque l'état de santé d'un résident commence à se dégrader. Pendant cette période difficile, un lit accompagnant est mis à disposition lorsqu'un proche souhaite rester présent auprès du résident.

Chiffres clés :

214 aidants accompagnés

(+ 37,2% par rapport à 2021)

105 entretiens individuels réalisés

16 sorties culturelles et promenades

SAFIRH : UN SERVICE DÉDIÉ AUX AIDANTS

Depuis quelques années, la Fondation a mesuré l'importance d'aider également les proches aidants qui peuvent se sentir dépassés, perdus et être confrontés à des problèmes émotionnels liés à la situation de leur proche en situation de handicap.

C'est pourquoi elle a souhaité créer un service spécifique afin d'apporter un soutien approprié.

Le service SAFIRH a pour objectifs l'accueil, l'écoute, l'information, le soutien, l'orientation de tout proche aidant d'une personne en situation de handicap. L'année 2022

a surtout été marquée par une hausse de l'activité montrant l'existence d'un réel besoin en matière d'accompagnement des aidants.

La levée des dernières restrictions COVID a autorisé un retour à une activité normale. Ce climat propice aux échanges, a permis de répondre de façon plus adaptée aux problématiques des aidants suivis par SAFIRH en réalisant des entretiens en présentiel de manière systématique, en organisant des parenthèses « Hors du quotidien » sous forme de sorties culturelles et de promenades.

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Dimanche 02 octobre
c'est votre journée !

- ☕ - 10H30 - ACCUEIL - CAFÉ
- ✍️ - 11H00 - RENCONTRE avec **Mme Marina AL RUBAEE**, autrice de « *Les proches aidants pour les nuls* ».
- 🍴 - 12H00 - DEJEUNER
- 🧘 - 13H00 à 14H00 - BIEN-ÊTRE : ateliers de massage, de réflexologie plantaire et 2 ateliers de Do-in.

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

La Journée Nationale des Aidants, un moment de partage et de répit

Cette année, nous avons pu enfin réaliser notre projet "Journée Bien-être" à l'occasion de la Journée Nationale des Aidants. Le dimanche 2 octobre, nous avons organisé une journée entière dédiée au bien-être des aidants suivis par SAFIRH à laquelle 57 aidants ont participé. Au programme : des moments de convivialités, des conférences, des échanges et un après-midi consacré entièrement à la détente et au bien-être : réflexologie, massage, cours d'automassage. Les aidants sont repartis avec un coffret d'huiles essentielles pour pratiquer notamment l'automassage.

Soutenir les familles (suite)

Des échanges entre personnel éducatif et soignant et une équipe de soins palliatifs ont eu lieu en 2022 autour de la fin de vie d'une résidente en phase terminale d'un cancer. De même, des groupes de paroles sont organisés pour le personnel du Foyer au moment de la mise en œuvre de soins palliatifs pour un résident.

Le concept de soins palliatifs privilégie l'approche globale du résident : il implique un travail en équipe pluridisciplinaire et en parallèle avec la famille qui doit décider d'être acteur dans les soins.

Un partenariat avec le réseau de l'équipe mobile HumaNEST vient renforcer conjointement les

besoins dans l'accompagnement de fin de vie du résident, en se basant sur 3 axes :

- Travail avec la famille et les équipes
- Ecoute des besoins du résident (douleur, confort)
- Suivi des soins et réadaptation des thérapeutiques, si nécessaire en lien avec le médecin du foyer.

"Durant l'année 2022, une résidente a bénéficié d'un accompagnement pluridisciplinaire par l'équipe de soins et le réseau HumaNEST. La famille a été accompagnée par des professionnels du Foyer pour l'organisation des obsèques et lors des cérémonies d'inhumation." Fabrice Gintzburger, directeur du Foyer Brunswic

Maman est partie le 13 octobre, calmement, doucement.

Je suis restée de longues heures, la veille, auprès d'elle, attentive aux paroles qu'elle avait à cœur d'exprimer. Même avec difficulté, elle a réussi à sussurer un remerciement :

elle vous a remercié, beaucoup.

Alors, je prends le relais de Maman pour, à mon tour, vous remercier.

Durant toutes ces dernières années et jusqu'à son dernier souffle, vous avez été professionnels, mais aussi chaleureux et surtout tellement humains.

Quel que soit votre métier au sein des « Jardins de Marlioz », vous avez tous et toutes participé au bien-être de maman, et même quand les conditions n'étaient pas faciles avec le Covid. Vous avez un métier difficile, mais riche en relation humaine. Je vous tire mon chapeau.

Merci aussi de m'avoir aidé à accompagner Maman pour les derniers moments, si professionnellement, si tendrement.

Je n'oublierai jamais ce moment privilégié. Je ne vous oublierai jamais.

Florence

Fille de Denise



Témoignage d'une aidante

La pair-aidance, un réseau d'amis

La pair-aidance repose sur une entraide entre personnes souffrant ou ayant souffert d'une même problématique. Elle met l'accent sur l'échange de connaissances, d'expériences et de soutien entre pairs qui ont traversé des situations similaires. La pair-aidance ne remplace pas le travail des professionnels mais le complète en offrant une perspective unique basée sur l'expérience vécue et en favorisant le pouvoir d'agir.

Les « parenthèses » pour les aidants

En 2022, SAFIRH (le service dédié aux aidants) a organisé 16 sorties culturelles et promenades. L'objectif de ces activités est de créer une parenthèse hors du quotidien des aidants, un instant propice aux échanges et aux rencontres afin d'activer les leviers de la pair-aidance. Notre manière d'accompagner ces sorties culturelles a été pensée pour favoriser les échanges entre les aidants.

Depuis la mise en place de cette forme d'accompagnement, au cours des sorties, des petits groupes voire des binômes se forment et à la fin certains se retrouvent pour poursuivre autour d'un café ou autre. **« Quand nous organisons une sortie avec le groupe des aidants, notre victoire est qu'ils aillent prendre un café ensemble à la fin, sans la présence de l'éducatrice. »**



Le « café Olé » à la Maison des Seniors

Depuis une 10aine d'années, Clara, Fredo, Georges et les autres se réunissent tous les lundis après-midi. Ce créneau au début réservé à un cours d'espagnol animé par une prof un peu trop scolaire à leur goût s'est peu à peu transformé en chorale autogérée. Ils sont au rendez-vous toutes les semaines et partagent le plaisir de chanter en espagnol et de se retrouver. Avec les années, ils sont devenus une bande d'amis, ils s'entraident et se retrouvent aussi en dehors de la Maison des Seniors.



Ouverture ↑

La course des héros

Le 22 juin dernier, plus de 50 personnes en situation de handicap ont participé à la Course des Héros au Domaine de Saint-Cloud. Les participants étaient tous des bénéficiaires en situation de handicap accompagnés par le SAVS de la Fondation. L'objectif était de soutenir la cause des aidants en collectant de l'argent pour l'organisation d'une journée de répit. Sur les T-shirts, il était inscrit : #aidants : je prends soin de toi mais je ne m'oublie pas. Cette journée était un beau symbole où ceux habituellement aidés ont pu démontrer leur capacité et leur légitimité à aider l'autre.

Les professionnels

Dans la dynamique de “redonner le pouvoir d’agir”, les professionnels tiennent un rôle central et il est essentiel de les accompagner et de les valoriser dans cette démarche engagée.



Toutes les équipes de la Fondation sont pluridisciplinaires, allant de l’homme de maintenance au médecin. En reconnaissant la valeur de chaque métier, il devient possible d’avancer collectivement et de manière cohérente vers l’autonomie et l’épanouissement des bénéficiaires. Chaque professionnel, avec ses compétences spécifiques, apporte une contribution essentielle à la réalisation de cet objectif commun (p.57).

En décembre 2022, l’EHPAD de Nice a reçu le label Humanitude. L’adoption de cette méthode a été un véritable processus d’accompagnement au changement des équipes. Pendant 4 ans, tous les professionnels ont appris à travailler avec cette méthode qui invite à un changement de posture du professionnel et crée un environnement propice à l’autonomie, où les choix et les aspirations des bénéficiaires sont au cœur des préoccupations (p.59).

En juin 2022, le Foyer Michel Cahen ont reçu la visite du Maire du 20ème arrondissement à la demande des résidents. Les résidents ont pu interpellé le maire sur les sujets qui les préoccupent. Cette rencontre a été le fruit d’un atelier quotidien organisé par un éducateur du Foyer (p.58).

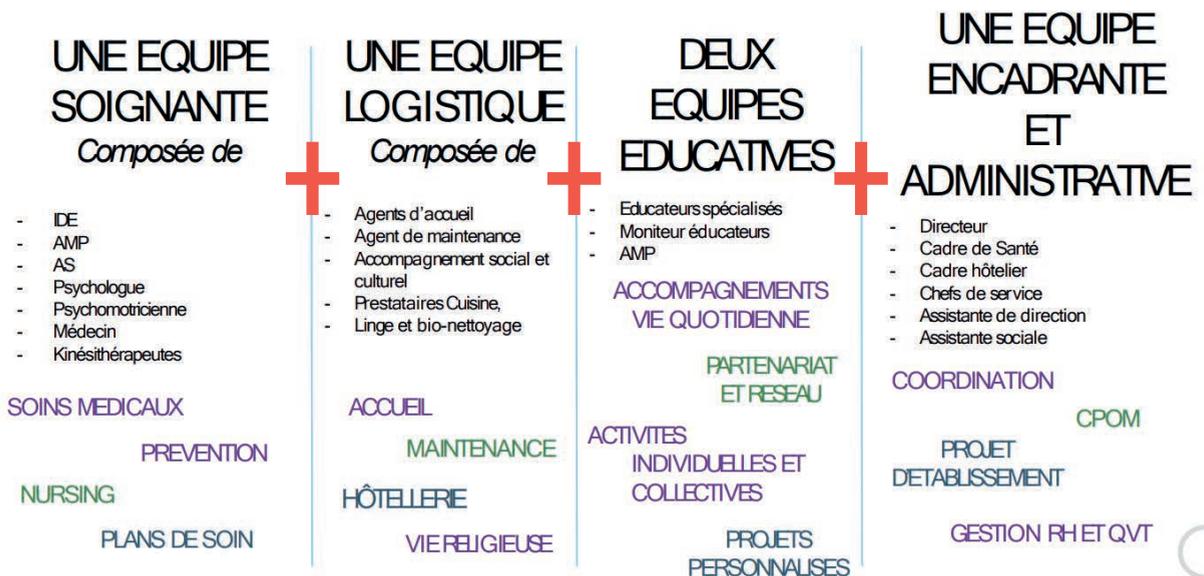
Au service d'un objectif commun

L'accompagnement des bénéficiaires n'est rendu possible que grâce à l'existence d'équipes pluridisciplinaires. Équipes soignantes, équipes en charge de l'hospitalité, équipes éducatives, équipes administratives et enfin équipes encadrantes...

À la Fondation, nous comptons une cinquantaine de métiers différents. Tous ces professionnels sont un maillon nécessaire à la réalisation de notre mission.



Équipe pluridisciplinaire type travaillant en foyer ou en EHPAD



Des professionnels déterminés à faire bouger les lignes



Ouverture →

Au Foyer Michel Cahen, afin d'encourager l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur et de favoriser l'insertion des résidents dans la vie citoyenne, l'équipe éducative a mis en place un programme d'activités dédié. La « revue de presse » quotidienne les aide à découvrir l'actualité ainsi que les questions de sociétés. Cet atelier est aussi une occasion pour les résidents de stimuler leur sens critique, leur sens rédactionnel et de développer leurs capacités d'analyse des situations de la vie de tous les jours.

Afin d'ancrer cet atelier dans le concret, les participants et leur éducateur ont pris contact avec la mairie du 20ème arrondissement afin de discuter des conditions de vie des personnes en situation de handicap dans le quartier. Le maire du 20ème, M. Pliez, et son équipe ont répondu favorablement à leur invitation et sont venus rencontrer les résidents le 13 mai 2022.

Ce moment a été l'occasion pour les résidents de questionner le maire sur ses missions, sur l'organisation du quartier et savoir ce qui serait mis en place à leur égard. Ce fut un moment plaisant au cours duquel, les résidents ont pu investir pleinement leur rôle de citoyen et prendre une part active dans la défense des droits des personnes en situation de handicap dans la cité

La méthode Humanitude

Un changement de posture des professionnels pour garantir le bien-être des résidents

Déborah Zakine a pris la direction de l'EHPAD - La Colline en 2018. Convaincue des bénéfices de la méthode Humanitude, elle a travaillé d'arrache pieds depuis 4 ans afin d'accompagner ses équipes à la mise en place de cette méthode. La méthode implique avant tout un changement de posture des soignants en particulier mais aussi de l'ensemble des professionnels, il a parfois fallu déconstruire pour reconstruire. « C'était un vrai travail d'accompagnement du changement. » En décembre dernier, l'établissement a officiellement été labellisé Humanitude. Forte et fière de cette expérience, la Fondation souhaite travailler à la mise en place de la méthode dans tous ses établissements médico-sociaux.

Qu'est-ce que la méthode Humanitude ?

L'Humanitude est un concept développé par deux soignants Rosette Marescotti et Yves Gineste. Il s'agit d'une approche de soin et d'accompagnement centrée sur la personne et basée sur le respect de sa dignité et de ses besoins fondamentaux. Cette philosophie du soin rejoint la démarche de bientraitance adoptée par les services et établissements socio-médicaux. L'Humanitude met l'accent sur la relation humaine entre le soignant et la personne accompagnée, en reconnaissant sa valeur et son individualité.

Malgré la maladie d'Alzheimer ou toute autre pathologie affectant ses capacités cognitives, la personne âgée continue à avoir besoin d'une relation avec les autres. Le patient doit se sentir humain pour vivre.

« C'est lorsque l'on tient compte de tout ce qu'il y a de particulier chez l'humain que l'on est un soignant »
Yves Gineste.

La philosophie Humanitude repose sur 4 piliers

La philosophie de l'Humanitude est un ensemble de « savoir-faire adaptés et positifs » pour améliorer la qualité des soins et le bien-être des résidents.

La relation avec autrui est fondée sur quatre piliers. Les trois piliers de la communication : le regard, la parole et le toucher et le pilier de la verticalité.

Le regard

La méthode de l'Humanitude apprend aux soignants à professionnaliser leur regard pour qu'il respecte des caractéristiques affectives (être tendre et exprimer l'amour) et techniques (être horizontal, axial, proche et long).

Le soignant regarde le résident en face, s'approche de lui et se met à son niveau, pour éviter de le regarder d'en haut.

La parole

L'Humanitude cherche à accroître la communication verbale avec les résidents incapables de répondre, notamment les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Cette méthode, appelée « l'auto-feedback », suppose que le soignant décrive les gestes réalisés lors du soin. Celui-ci annonce chaque acte, puis le décrit pour alimenter la communication, sans attendre de réponse.

Partant du principe que la parole crée une réalité. La méthode Humanitude s'accompagne également d'un changement de vocabulaire pour exprimer certaines idées. Par exemple : on ne dira plus résident mais habitant.

Le toucher

L'Humanitude vise à redonner au geste du professionnel la douceur nécessaire aux personnes âgées malades ou atteintes d'Alzheimer, chez lesquelles seule la mémoire émotive est préservée.

La prise de contact avec le résident doit être douce et solliciter son autorisation corporelle. Il est important aussi d'éviter les zones douloureuses.

Panneau pour rappeler les bons gestes aux soignants

La verticalité

Le phénomène de grabatisation des personnes âgées en perte d'autonomie touche beaucoup de résidents d'établissements d'accueil, en raison des toilettes réalisées au lit. La philosophie de l'Humanitude préconise un concept appelé « Vivre et mourir debout ».

Le personnel soignant en maison de retraite est invité à évaluer les capacités des résidents dépendants pour déterminer le type d'aide dont ils ont besoin pour pouvoir continuer à faire leur toilette debout.

La verticalisation et la marche, avec un soutien, pendant une vingtaine de minutes par jour, permettent de stimuler les capacités motrices des résidents et de retarder la perte d'autonomie et la grabatisation.

Concernant la toilette, la méthode de l'Humanitude prévoit également un plus grand respect des habitudes et de l'intimité des personnes âgées. Le soignant doit prendre même s'il ne peut plus s'exprimer.





Une charte qui engage chaque professionnel

Chaque professionnel reçoit des formations sur les piliers et les indicateurs de la philosophie Humanitude. Une charte d'engagement est alors signée par chaque personne travaillant dans l'établissement.

Ce qui signifie pour le client : ma vie a un sens.	Ce qui signifie pour le professionnel : je le respecte.	Ce qui signifie pour l'établissement : l'établissement est un lieu de vie.
IDENTITÉ		
<ul style="list-style-type: none"> Je suis une personne avec des particularités qui me sont propres. Je me suis construit dans le regard des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Je vous accompagne en Humanitude : je vous regarde, je vous parle et vous touche comme un être humain. 	<ul style="list-style-type: none"> Vous êtes au cœur de tout projet.
UNICITÉ		
<ul style="list-style-type: none"> Je suis unique. 	<ul style="list-style-type: none"> Je cherche à connaître votre histoire de vie, vos habitudes de vie, vos envies, vos besoins, vos capacités, vos attentes, vos désirs spécifiques, vos difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> Je prends en compte votre spécificité pour les décisions qui concernent la collectivité.
RECONNAISSANCE/AUTONOMIE		
<ul style="list-style-type: none"> Je suis reconnu et considéré comme une personne à part entière. 	<ul style="list-style-type: none"> Je vous accompagne de façon personnalisée dans le projet de vie qui est le vôtre. Vos choix me guident pour vous accompagner de façon personnalisée dans votre dynamique de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> Je mets en place et fais vivre le Projet d'accompagnement personnalisé.
LIBERTÉ		
<ul style="list-style-type: none"> Je suis libre de penser et d'agir, de m'exprimer dans le respect des personnes qui m'entourent dans mon lieu de vie. Je suis libre d'aller et venir, de recevoir, de sortir. 	<ul style="list-style-type: none"> Je suis un professionnel, vos droits sont mes devoirs dans une confiance réciproque. Je recherche systématiquement votre accord pour tout ce que j'entreprends à votre égard. 	<ul style="list-style-type: none"> Je m'engage à mettre tout en œuvre pour respecter vos libertés.
RESPECT		
<ul style="list-style-type: none"> Je vous respecte et vous me respectez : le respect est d'autant plus authentique qu'il est réciproque. Je suis écouté sans être jugé. 	<ul style="list-style-type: none"> Je vous respecte et vous me respectez : le respect est d'autant plus authentique qu'il est réciproque. J'ai besoin que mon travail soit reconnu. 	<ul style="list-style-type: none"> Je vous respecte et vous respectez les règles de la collectivité.
INTIMITÉ		
<ul style="list-style-type: none"> Je suis chez moi. Je n'aime pas être surpris, j'ai besoin que vous vous annonciez, et que vous m'expliquiez ce pourquoi vous intervenez, j'ai besoin de comprendre ce que vous me faites et pourquoi. 	<ul style="list-style-type: none"> Je travaille sur votre lieu de vie. Je respecte votre rythme et adapte mon temps de travail pour vous donner l'attention requise, vous apaiser, vous réconforter, vous sécuriser, vous faire aller de l'avant. 	<ul style="list-style-type: none"> Je vous donne les moyens pour assurer que votre intimité soit respectée.
BÉNÉFICE/RISQUE		
<ul style="list-style-type: none"> J'ai besoin de me sentir en sécurité, et reconnais votre bienveillance. 	<ul style="list-style-type: none"> Mon engagement professionnel, en fonction des connaissances et compétences qui sont les miennes et celles de mon équipe a pour objectif d'éviter de vous nuire. Vous reconnaissez qu'il me faut aussi le temps de l'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> Je fais une proposition de prestations en respectant le juste niveau d'accompagnement qui vous correspond.
SOCIABILITÉ		
<ul style="list-style-type: none"> J'ai une famille, des amis, des relations. 	<ul style="list-style-type: none"> Je respecte les relations avec votre entourage, je les facilite. 	<ul style="list-style-type: none"> En tant que <i>Lieu de vie</i>, je fais en sorte de maintenir les liens familiaux, sociaux, culturels et votre citoyenneté.

L'EHPAD Ignace Fink – la Colline a reçu le label Humanitude le 9 janvier 2023 en présence de Monsieur Eric Ciotti (député), Madame Christelle D'Intorni (députée), Madame Martine Ouaknine, adjointe du maire Christian Estrosi et Madame Annie de Vivie.

REMISE DU LABEL HUMANITUDE À LA RÉSIDENCE IGNACE FINK - La Colline



Un grand bravo au personnel de l'établissement, aux infirmières, aux soignants et aux aides-soignants qui permettent à la résidence La Colline d'obtenir ce label d'excellence.

Tweet d'Eric Ciotti lors de la remise du Label Humanitude.



REMISE DU LABEL HUMANITUDE À LA RÉSIDENCE IGNACE FINK (suite)



Eric Ciotti · 10 mars 2023



@ECiotti · [Suivre](#)

À l'EHPAD Ignace Fink-La Colline, avec @C_Dintorni et la directrice de l'établissement, Déborah Zakine pour la remise du label « Humanitude » par l'association Asshumevie.

Ce label valorise la gestion exemplaire de cet établissement de renom en faveur du bien-être des résidents.



On ne mesure le degré de développement d'un pays, d'une société qu'à la façon dont on traite nos aînés. Les récents scandales majeurs ont montré combien il y avait à accomplir. C'est un enjeu collectif pour le gouvernement, pour l'État, pour les collectivités et au premier rang le conseil départemental des Alpes Maritimes qui ont les responsabilités dans l'accomplissement et les missions de solidarité humaine (...). Nous devons faire en sorte que le respect du choix de chacun soit une garantie,

que la dépendance soit mieux prise en compte dans les politiques publiques (...). Nous devons veiller à ce qu'il y ait la même qualité d'accueil que l'on trouve ici, dans l'ensemble des EHPAD du département. Nous devons nous assurer que l'ensemble des critères respectés à la Colline, qui sont des éléments qui garantissent au travers du regard, de la parole, du toucher, cette considération avec Humanité pour des personnes qui quelles que soient les difficultés comme la dépendance exigent le respect de la collectivité (...).



Extrait du discours de Monsieur Eric Ciotti lors de la remise du Label Humanitude.

Les donateurs

L'engagement et le soutien des donateurs jouent un rôle essentiel dans notre mission de redonner le pouvoir d'agir aux bénéficiaires.



Grâce à la générosité des donateurs, nous pouvons offrir un panel d'aides et de bourses dédiées aux jeunes afin qu'ils puissent se lancer dans la vie avec confiance et détermination (p. 65).

Lorsque tous ces donateurs se mobilisent au profit d'une action collective, des projets fous et innovants peuvent se réaliser. La construction de notre centre d'accueil de jour "Maison Rahel et Yehouda" en est l'illustration. Ce projet témoigne aussi que le fatalisme n'est pas une règle générale et que nous pouvons avoir reçu de l'aide un jour et devenir donateur à son tour (p.66).

Un coup de pouce pour démarrer dans la vie

La Fondation Casip-Cojasor est engagée auprès de la jeunesse en soutenant financièrement les frais de scolarité des étudiants. Chaque année, elle encourage des jeunes au travers de bourses d'étude et de prêts.

Les fonds de bourse de la Fondation

Fonds Nahmias, Fonds Blumenkopf, Fonds Bellaiche, Fonds Arik, Fonds Schwarzmann, Fonds de l'association pour l'assistance à la jeunesse... Tous ces Fonds ont été constitués au fil des ans pour honorer la mémoire de parents, d'amis, de mécènes et perpétuer leur nom. Le principe de ces Fonds est de constituer un capital dont les revenus sont dédiés à une cause ou une mission particulière. Ainsi, à la demande des ayants droits, la Fondation a mis en place des programmes de soutien aux étudiants. Le but : permettre aux jeunes de suivre des études, des formations professionnelles afin de donner à chaque jeune sa capacité d'agir, la capacité d'aller vers son autonomie.



La participation aux bourses UEJF

La subvention du Fonds Myriam en direction des étudiants s'est poursuivie en 2022.

Les responsables du mouvement étudiant nous ont sollicité pour leur apporter notre expertise en matière de travail social. Ainsi, nous avons accompagné les équipes de l'UEJF pendant toute l'année 2022 au travers des commissions de bourse.

Nos rencontres et nos échanges ont été essentiels pour une bonne tenue des commissions afin d'apporter l'aide nécessaire aux étudiants en difficulté pour leur permettre de poursuivre leurs études.

En 2022 :

134 jeunes ont reçu une bourse	900€ en moyenne ont été attribués par bourse	118 100€ ont été versés au total
--	--	--

Un soutien essentiel à la réalisation de nos projets

En 2022, nous avons ouvert La Maison Rahel et Yehouda D., un accueil de jour pour les personnes à la rue. L'ouverture de ce lieu est une première dans le secteur communautaire. En plus de fournir des prestations sociales, ce lieu a la particularité de permettre à ces personnes isolées ou marginalisées d'avoir un endroit où se relier à leur identité, leurs rites et leur communauté. Ce projet a été entièrement financé grâce à la générosité du public et une subvention des fondations Sacta-Rachi et Rothschild.

Une campagne de crowdfunding pour permettre au projet de voir le jour

Sans argent, pas de projets innovants. Le projet d'accueil de jour était en réflexion depuis plusieurs années. Sa réalisation a été enfin permise grâce à la campagne de fonds Charidy menée en octobre 2021. Cette campagne basée sur l'idée de crowdfunding selon laquelle de nombreux petits dons permettent de réaliser de grands projets a été une expérience et un succès inédit pour la Fondation. 1011 donateurs y ont participé dont 249 pour la première fois. Les participants ont été particulièrement touchés par le projet. Sur les 656 507€ récoltés, 346 729€ ont été consacrés à la réalisation de ce projet.

Les Fondations Sacta-Rachi et Rothschild, des mécènes pour financer une partie des travaux

En 2022, afin de compléter le budget nécessaire à la réalisation des travaux, la Fondation

« Notre monde change... une générosité au service de valeurs fortes et d'actions solidaires s'impose. »

Sacta-Rachi et la Fondation Rothschild nous ont apporté leur soutien à hauteur d'une 30aine de milliers d'euros.

La participation d'un grand donateur pour pérenniser le projet

Malgré, la campagne de crowdfunding et le mécénat, une troisième source de financement était nécessaire. Ceci a été permis grâce à l'implication de la famille D. En apportant leur aide les D. ont non seulement permis de sécuriser et pérenniser ce projet pour plusieurs années mais ils ont aussi transformé ce lieu en Maison, au nom de leurs parents : la Maison Rachel et Yehouda.

La Famille D. – D'aidés à aidants

Le 23 mars dernier, la Maison Rahel et Yehouda a été inaugurée en présence, de la famille D., des bénéficiaires de la Maison, des équipes et du Maire du 20ème. Une vive émotion s'est faite ressentir au moment de la découverte de la plaque à la mémoire de leurs parents.

Lors de son arrivée en France dans les années 60, la famille D. s'est faite aidée par la Fondation, durant près de 15 ans. 50 ans plus tard, c'est au tour de la famille d'aider

à son tour en finançant le fonctionnement de cet accueil de jour pendant plusieurs années. Suite à l'inauguration une fête a été organisée par la Famille au cours de laquelle leur a été remis leur dossier social relatant les années où la Fondation a accompagné la famille. Ceci a également suscité l'émotion et permis aux enfants et petits-enfants de découvrir une nouvelle partie de leur histoire et perpétuant un lien très fort entre la Fondation et la famille.

Photo de la plaque en mémoire des parents de la famille D. dévoilée le jour de l'inauguration

« Mes parents et mes grands-parents nous ont toujours inculqué la solidarité et le partage.

Quand nous sommes arrivés en France, nous avons eu la chance que la Fondation nous ait apportées le soutien nécessaire. Ça fait toujours du bien d'avoir quelqu'un qui nous tend la main. Alors quand notre situation est devenue meilleure, donner à la Fondation nous est apparu comme une évidence. Quelqu'un qui a reçu peut un jour donner.

Lorsque j'ai entendu parler du projet de l'accueil de jour, j'ai voulu y contribuer et lui donner le nom de mes parents. D'une part car nous avons grandi autour de Ménilmontant. C'était une manière pour nous de ramener la mémoire de nos parents dans le quartier où ils ont vécu. D'autre part, car pour être heureux, j'ai besoin de rendre les gens heureux autour de moi. Je voulais contribuer à ce que des personnes déracinées, marginalisées, abîmées par la vie etc. puissent bénéficier d'une maison comme celle que nous avons connu avec mes frères et sœurs :



Malgré le fait que nous étions une famille nombreuse et que nous n'avions pas beaucoup d'argent, la maison de nos parents était toujours ouverte, il y avait toujours à manger pour nous et d'autres invités. Un peu comme cet accueil de jour devenu La maison Rahel et Yehouda D. »



Témoignage d'un des membres de la Famille D.



S'inscrire dans
un **monde solidaire**

**“Un seul doigt ne peut pas soulever un caillou, mais si tous les doigts travaillent ensemble, ils peuvent déplacer des montagnes.”
- Rabbi Yehuda Halevi**

Nous sommes conscients que notre objectif ne peut être réalisé de manière isolée. C’est pourquoi, nous nous inscrivons pleinement dans un réseau de partenaires et d’acteurs engagés.



La Fondation a su créer des liens solides avec d’autres associations. Le service Solidarité travaille en collaboration avec de nombreuses associations communautaires afin d’apporter un panel de réponses diversifiées et adaptées aux besoins (p.70). Le Vestiaire de la Fondation, service historique s’inscrit dans l’économie circulaire en travaillant en partenariat avec de nombreux acteurs afin de valoriser les vêtements récupérés (p.71).

Dans un contexte instable et changeant, notre Fondation est exposée à de nombreux défis : inflation, RSE, crise des vocations, qualité de service etc. En s’appuyant sur nos équipes support et nos équipes opérationnelles, nous mobilisons toutes nos forces pour nous adapter et relever ces défis avec résilience (p.72).

Forts de notre connaissance approfondie des problématiques et des lacunes existantes du système, nous nous engageons à plaider en faveur du changement, en utilisant notre voix pour sensibiliser, mobiliser et influencer les décisions politiques (p.75).

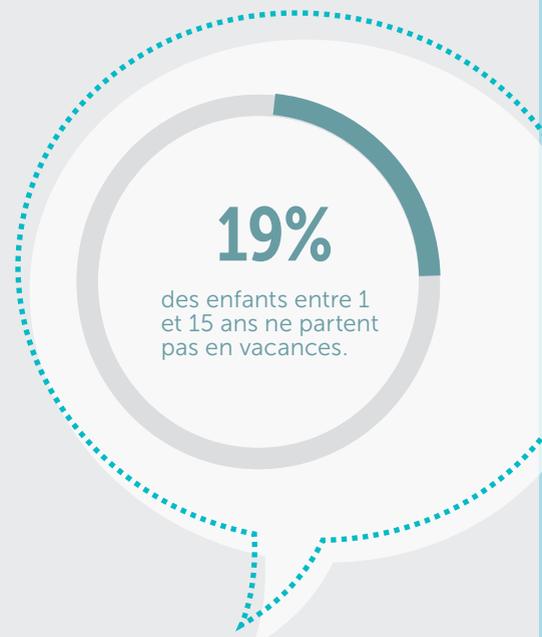
Travailler en partenariats

Le travail en partenariat est indispensable dans le travail social. Notre intervention se fait en complémentarité des services sociaux publics afin de proposer un accompagnement social complet et pertinent. En effet, nous faisons par moment face à des problématiques complexes et nous ne pouvons ni n'avons pour ambition de tout gérer. Nous nous associons donc aux autres dispositifs d'action sociale proposés par les services publics, privés et communautaires.

Le service solidarité

Depuis 4 ans, un travail de partenariat est développé avec les associations communautaires.

Le développement de ces partenariats permet de créer des synergies et de compléter l'éventail de nos actions. En contrepartie, pour les associations et communautés avec lesquelles nous travaillons, nous leur proposons de mettre à leur service notre expertise professionnelle en leur proposant des permanences sociales de proximité. A ce jour, nous avons un partenariat régulier avec l'association Lev Tov pendant lequel nous formons les équipes à certains dispositifs sociaux et recevons leurs bénéficiaires.



Les jolies colonies de vacances...

La Fondation a mis en place un partenariat avec des mouvements de jeunesse (Mahané Israel, Club Kineret, Yaniv, EEIF, Moadon) afin de permettre l'accès aux vacances pendant les mois d'été. En 2022, 30 enfants ont pu partir en colonie de vacances grâce à ce dispositif.

En 2022

Le nombre de bénéficiaires du Vestiaire adressés par le service social de la Fondation a augmenté de façon significative.

718 personnes

dont

272 enfants

ont bénéficié du Vestiaire Solidaire

DIMANCHE 20 MARS
GRANDE JOURNÉE DE COLLECTE DE VÊTEMENTS

AVANT PESSAH' VIDEZ VOS ARMOIRES ET FAITES UN DON AU 'VESTIAIRE SOLIDAIRE' DE LA FONDATION CASIP-COJADOR

Depuis plus de 100 ans, "Le Vestiaire" a pour vocation d'habiliter décemment les personnes démunies suivies par le service social de notre Fondation.

9 LIEUX À PARIS ET RÉGION PARISIENNE

LE MATIN : 09H00 - 12H00
Boulogne Nord : Angles 47 rue des 243 Bâtiments
Neuilly Sur Seine : Face au 127 rue Ancelle.
Levallois : Face au 63 rue Louis Braille.
Vincennes : Face au 28 rue Casimir Robert.
Paris 9 (14e place) : 21 rue Dufrenoy
Paris 17 (17e place) : 21 rue Dufrenoy

L'APRÈS-MIDI : 14H00 - 17H00
REP, Centre National : 25 boulevard de Séguier Paris 7
Centre Malesherbes : 21 rue Dufrenoy Paris 17

LA JOURNÉE : 10H00 - 16H00
Fondation Casip-Cojador : 41 rue des Fossés Paris 20.

"Le Vestiaire" est fier d'être le seul service communautaire à offrir des vêtements neufs en participant à l'économie circulaire.

CASIP-COJADOR FONDATION 1869

Pour plus d'informations, contactez le 01 46 62 13 13 (Ceci n'est pas un numéro d'urgence)



Le Vestiaire Solidaire

Laboratoire d'expérimentation de l'économie circulaire

Le vestiaire est le service historique de la Fondation. La crise du Covid avait fortement entravé son fonctionnement, ne pouvant plus faire de ramassages, les stocks étaient vides. Notre activité a repris en mars 2022. En effet, avec l'arrivée des réfugiés ukrainiens partis d'Ukraine parfois sans rien, nous avons lancé un appel pour collecter des vêtements et répondre à leurs besoins. Le dimanche 20 mars 2022, avant Pessah, une grande journée de collecte a eu lieu sur 9 sites : Boulogne, Neuilly-sur-Seine, Levallois, Enghien-Les-Bains, Vincennes, Paris 7ème, 9ème, 17ème et 20ème. Depuis lors, le Vestiaire continue de bénéficier de la générosité de donateurs (des particuliers et des professionnels) qui nous apportent des vêtements chaque jour de la semaine.

Au 2ème semestre 2022, 280 ramassages à domicile ont eu lieu chez des particuliers à Paris et en banlieue parisienne. 25 ramassages ont été faits auprès de sociétés.

A part les bénéficiaires du service social, qui sont majoritaires, nous travaillons également avec les autres services de la Fondation comme : le foyer Michel Cahen, le service des tutelles, les Ehpad etc.

Notre projet a pour objectif de s'intégrer au projet environnemental dans le cadre de l'économie circulaire par le « réemploi solidaire et le recyclage ». Ainsi, nous trions les vêtements reçus. Nous en vendons une partie aux fripiers afin de récolter de l'argent pour acheter des sous-vêtements, des chaussures et des produits de 1ère nécessité. Nous donnons sans contrepartie du matériel dont la Fondation n'a plus l'usage, à d'autres associations. Les matériels et objets qui peuvent être donnés sont : du mobilier, des composants informatiques (écrans, tours, cartouches, etc.), des livres etc. Outre le réemploi de matériaux et produits, ce projet nous aidera également à élargir nos réseaux de partenariats et étendre notre action. Le Vestiaire est donc en pleine phase de relance et de réflexion pour un renouveau qui s'inscrit dans l'économie circulaire.

Relever les défis d'aujourd'hui et demain

On observe depuis plusieurs années de profondes transformations de la société. Ces transformations sociétales ont un impact direct sur notre secteur social et médico-social.

Ainsi, les lois sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population, les lois sur l'accessibilité, le handicap, les lois sur les circuits courts d'achats, la simplification administrative qui entraîne la numérisation totale des services de l'Etat, l'urgence climatique, la crise de l'emploi mais aussi le scandale Orpéa nous imposent pour le meilleur et pour le pire de relever de nombreux défis.



Que s'est-il passé en 2022 ?

Faire face à la crise énergétique

Face au dérèglement climatique, la fondation a mis en place de nouvelles procédures notamment le tri des déchets. En 2022, la crise de l'énergie nous a obligé à accélérer les démarches déjà entamées depuis plusieurs années sur la RSE (Responsabilité Environnementale et Sociétale). Ainsi, des installations de pilotage de l'énergie ont été installées permettant le contrôle des consommations d'électricité et de gaz. Des formations, des sensibilisations aux bonnes pratiques sont déployées dans les établissements.

Par ailleurs, les diagnostics énergétiques de nos bâtiments sont réalisés et des plans pluriannuels d'investissements sont programmés pour faire évoluer les bâtiments dans le respect des nouvelles normes.

Donner du sens au travail

La crise des métiers du soin et de l'accompagnement qui s'est accélérée après la crise du Covid nous a amenée à travailler notre marque employeur, à poursuivre nos formations de management (Management by Casip) afin que les professionnels trouvent au sein de la fondation un environnement de travail épanouissant et performant.

Les métiers de l'accompagnement sont en crise pour 2 raisons principales. L'absence de reconnaissance salariale et la perte de sens, alors même que la plupart des professionnels de l'accompagnement ont choisi ces métiers pour la relation humaine, parce qu'ils ont à cœur d'apporter du bien être aux personnes accompagnées. C'est pour répondre à ces objectifs que la Fondation a poursuivi en 2022 les formations des professionnels, l'obtention du label Humanitude, le partage d'expérience et de bonnes pratiques mais aussi la revalorisation de certaines grilles de rémunération plus proches du marché de l'emploi.



défis majeurs pour la fondation

Financier :

Comment poursuivre nos missions dans un contexte d'hyper inflation à moyens constants

Numérique :

Comment réduire la fracture numérique qui isole les personnes les plus précaires qui n'ont accès ni à la connaissance, ni aux moyens technologiques ?

Accompagnement des bénéficiaires et des résidents :

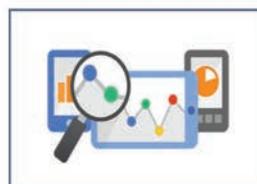
Comment assurer le changement de posture des professionnels pour passer de l'assistance à l'accompagnement des personnes à décider par elles-mêmes, à l'autodétermination ?

Pérennité :

Comment adapter les structures immobilières à l'exigence de l'évolution des normes ?



La plateforme numérique d'information et de coordination du parcours



Pré-qualification Pré-orientation

Via

Questions et réponses
(Advisor Quiz)
Ou
Chat Bot

Informations sur ses droits et

Lien vers les sites permettant l'ouverture de ses droits.

Affiné à partir de la pré-qualification réalisée

Ou de la qualification réalisée par un coordinateur

Référencement détaillé et géo localisé des professionnels

Affiné à partir de la pré-qualification réalisée

Ou de la qualification réalisée par un coordinateur

Tableau de bord digitale

- Récapitulatif des services utilisés par la personne.
- Ses droits ouverts : MDPH etc
- Ses droits en cours d'ouverture
- Son projet personnalisé
- Ses informations sur sa situation, qu'elle pourra partager, selon son souhait, avec les prestataires de son choix

Forums d'échange entre :

- des personnes ayants des besoins spécifiques
- des aidants
- des coordinateurs de parcours



La personne utilise la plateforme seule ou accompagnée d'un aidant ou d'un coordinateur de parcours

Une application numérique pensée pour les bénéficiaires

Afin d'appuyer l'accompagnement des personnes vers plus d'autonomie, la Fondation a développé en partenariat avec Kaletis et avec le soutien financier du Fond Myriam, une application numérique qui sera utilisée directement par les bénéficiaires (ou les

aidants) et dont l'objectif est l'expression du choix de vie de la personne et la coordination des intervenants. En effet, de nombreuses personnes interviennent au domicile d'une personne âgée ou en situation de handicap sans qu'il y ait de communication entre les différentes parties prenantes. Notre objectif est donc de rétablir une communication entre ces intervenants afin de fluidifier et de faciliter leur prise en charge.

Porter une voix auprès des décideurs politiques pour faire bouger les choses



Ouverture

Corinne Benzekri, directrice de l'ensemble des établissements médico-sociaux de la Fondation, est aussi une militante aguerrie pour une meilleure inclusion des personnes vulnérables dans la société. Depuis deux ans, elle a rejoint le collectif "Je T'aide" afin de porter une voix encore plus forte pour faire avancer la cause des aidants. Elle a ainsi participé à la réflexion autour du Plaidoyer 2022. D'autres actions destinées à défendre la cause des personnes vulnérables (personnes en perte d'autonomie, personnes sous tutelles etc.) perdurent à travers des actions de sensibilisation, des webinaires, ou des rencontres avec des Conseillers ministériels.

Corinne soutient au quotidien les actions de ses équipes en les diffusant sur les réseaux sociaux, ou lors de rencontres avec des Femmes et des Hommes politiques.



« Alors que des avancées ont été soulignées et que le Collectif Je t'Aide les salue, les aidant-es ne sont encore pas assez pris-es en compte par les politiques publiques. Autour d'elles et eux, c'est tout un système qui demande plus de moyens et de reconnaissance, en attestent les nombreuses mobilisations de soignant-es et de professionnel-les du médico-social. ». Corinne Benzekri directrice de l'action médico-sociale et présidente du collectif "Je T'aide".

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amorts.& Prov.	31/12/22	31/12/21
			TOTAL FONDATION	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	139 968	133 797	6 171	16 751
Frais de Recherche et de Développement				
Concessions, Brevets, Licences et Valeurs Similaires	892 179	789 206	102 973	128 592
Fonds Commercial				
Autres Immobilisations Incorporelles				
Avances et Acomptes, Immobilisations en cours	100 373		100 373	33 967
Cumul immobilisations incorporelles	1 132 520	923 003	209 517	179 310
Immobilisations Corporelles				
Terrains	4 279 197		4 279 197	4 279 197
Constructions	82 740 782	33 841 187	48 899 595	50 610 060
Installations Techniques, Matériel et Outillage Industriels	3 761 256	3 129 590	631 666	656 667
Autres Immobilisations Corporelles	10 916 795	7 211 208	3 705 587	2 813 381
Immobilisations Grevées de Droits				
Immobilisations en Cours	11 690 008		11 690 008	2 845 008
Avances et Acomptes				
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	769 410		769 410	357 250
Cumul immobilisations corporelles	114 157 448	44 181 985	69 975 463	61 561 563
Immobilisations Financières				
Participations	5 793 612		5 793 612	5 793 612
Créances rattachées à des Participations	542 458		542 458	822 458
Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille	15 808 503	34 742	15 773 761	16 716 380
Autres Titres Immobilisés	144 267		144 267	144 267
Prêts	54 728		54 728	57 957
Autres Immobilisations Financières	87 297		87 297	78 326
Cumul immobilisations financières	22 430 865	34 742	22 396 123	23 613 000
TOTAL (I)	137 720 833	45 139 730	92 581 103	85 353 873
Comptes de Liaison				
Stocks et En-cours				
Matières Premières et Autres Approvisionnement	4 003		4 003	15 502
En-cours de Production de Biens				
En-cours de Production de Services				
Produits Intermédiaires et Finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes Versés sur Commandes	9 132		9 132	70 501
Créances d'exploitation				
Créances Usagers et Comptes Rattachés	3 333 769	651 055	2 682 714	2 229 402
Créances reçues par legs ou donations	883 824		883 824	868 316
Autres Créances	4 367 035	36 742	4 330 293	4 600 987
Valeurs Mobilières de Placement	2 371 187	86 865	2 284 322	333 365
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	6 491 929		6 491 929	5 931 128
Charges constatées d'avance	49 725		49 725	147 401
TOTAL (II)	17 510 604	774 662	16 735 942	14 196 603
Primes de Remboursement des Emprunts (IV)				
Écarts de Conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	155 231 437	45 914 393	109 317 047	99 550 478

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/22	31/12/21
	TOTAL FONDATION	
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds Propres sans droit de reprise	64 406 671	61 812 873
dont Fonds propres statutaires	34 923 995	25 191 096
dont Fonds propres complémentaires	29 482 676	36 621 777
Fonds Propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	927 259	3 881 110
Ecart de réévaluation		123
Réserves		
Réserves Statutaires ou Contractuelles		
Réserves ou projets de l'entité	4 940 090	2 706 378
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	4 940 090	2 706 378
Autres Réserves		
Report à nouveau	-29 778 130	-29 261 964
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-4 866 488	-4 044 649
RÉSULTAT DE L'EXERCICE TOTAL	906 387	1 360 882
dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	819 424	1 271 275
SITUATION NETTE (sous-total)	41 402 277	40 499 402
Fonds Propres consommables		
Fonds Associatif avec Droit de Reprise		
Subventions d'Investissements sur Biens Non Renouvelables	6 343 686	6 341 536
Provisions Réglementées		
Droits des Propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	47 745 963	46 840 938
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 640 672	1 218 504
Sur Autres Ressources (subventions de fonctionnement, exploitation & investissements)	7 683 957	7 065 717
TOTAL (II)	9 324 629	8 284 221
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques	1 015 416	1 526 324
Provisions pour Charges	11 377	11 377
TOTAL (III)	1 026 793	1 537 701
DETTES		
Emprunts Obligataires		
Emprunt et Dettes auprès des Établissements de Crédit	38 394 500	31 530 850
Emprunt et Dettes Financières Divers	2 562 290	2 020 988
Avances et Acomptes Reçus sur commandes en Cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	2 748 807	2 709 183
Dettes des legs ou donations	11 081	11 081
Dettes Fiscales et Sociales	3 839 796	3 763 317
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés	1 664 915	
Autres Dettes	1 997 395	2 852 197
Produits Constatés d'Avance	877	
TOTAL (IV)	51 219 661	42 887 616
Écarts de Conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	109 317 047	99 550 478

FONDATION CASIP COJASOR - COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services	1 535 869	1 387 988
Ventes de biens	-	-
dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de services	1 535 869	1 387 988
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	34 864 629	32 741 675
dont Dotations et Produits de la Tarification	33 783 450	31 759 725
Ressources liées à la générosité du public	4 131 829	5 609 150
Dons manuels	3 059 073	3 533 299
Mécénat		
Legs, donations et assurances vie	1 072 756	2 075 851
Contributions financières privées	5 813 377	5 760 496
Reprises sur Amorts et Provisions, Transferts Charges	841 050	802 796
Utilisation des fonds dédiés	984 449	372 384
Autres Produits	229 342	143 052
dont production immobilisée	9 014	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	48 400 546	46 817 542
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Marchandises		
Variation de Stocks de Marchandises		
Achats de Matières Premières et Autres Approvisionnements	240 368	251 324
Variation de Stocks de Matières Premières et Autres	57 785	37 793
Autres Achats et Charges Externes	11 501 286	10 911 993
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	2 545 974	2 218 084
Salaires et Traitements	17 066 785	16 067 587
Charges Sociales	7 008 283	6 610 564
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	3 057 396	3 060 204
Dotations aux Provisions sur Immobilisations	-	-
Dotations aux Provisions sur Actifs Circulant	159 396	130 027
Dotations aux Provisions pour Risques et charges	326 000	625 000
Reports en fonds dédiés	1 602 690	1 433 839
Autres Charges	5 572 223	4 735 105
aides financières	5 540 362	4 676 420
autres charges	31 861	58 685
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	49 138 186	46 081 466
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	737 640	736 078
PRODUITS FINANCIERS		
De Participations	628 327	591 463
Autres Valeurs Mobilières et Créances de l'Actif Immobilisé	56 058	57 215
Autres Intérêts et Produits Assimilés	166 160	180 846
Reprises sur Provisions et Transferts Charges	102 731	127 447
Différences Positives de Change	-	-
Produits Nets sur Cession de Valeurs Mobilières de Placement	12 965	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	966 242	956 972
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux Amortissements et Provisions	121 607	102 731
Intérêts et Charges Assimilés	588 762	545 269
Différences Négatives de Change		
Charges Nettes sur Cession de Valeurs Mobilières de Placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	710 369	648 000
2 - RESULTAT FINANCIER (III) - (IV)	255 873	308 972
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	481 767	1 045 048

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)		
RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
	12 mois	12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur Opérations de Gestion	64 669	118 212
Sur Opérations en Capital	300 108	1 684 861
Sur Opérations en Capital Financier	2 397 839	1 534 660
Reprises sur Provisions et Transferts Charges	265 355	583 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 027 971	3 920 733
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur Opérations de Gestion	70 251	121 690
Sur Opérations en Capital	60 205	2 004 425
Sur Opérations en Capital Financier	1 361 589	863 782
Dotations aux Amortissements et Provisions	147 770	615 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 639 816	3 604 898
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V) - (VI)	1 388 155	315 835
Participation des salariés aux bénéfices (VII)		
Impôts sur les sociétés (VIII)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	52 394 759	51 695 247
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	51 498 371	50 334 364
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	906 387	1 360 883
(+) Report de Ressources Non Utilisées des Exercices Antérieurs		
(-) Engagements à Réaliser sur Ressources Affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	906 387	1 360 883
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	72 918	87 242
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	72 918	87 242
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite des biens		
Prestations en nature	72 918	87 242
Mise à disposition gratuite de biens et services		0
Personnel bénévole		
TOTAL	72 918	87 242

Merci :)

Aux quinze membres bénévoles du conseil d'administration :

Henri Fiszer – Président, Haim Stemmer – Vice-Président, Alain Riveline – Secrétaire Général, Jean-Marc Choucroun – Trésorier, Georges Amaraggi – Trésorier Adjoint, Eric De Rothschild – Président d'honneur, Caroline Atlani, Marc Mandel, Roger Cukierman, Anne-Judith Levy, Nicole Guedj, Béatrice Rosenberg, Jean-Marie Paulot – Représentant du ministre de l'intérieur.

À Jean-Claude Picard et à Julien Roitman qui ont pris congé de leurs fonctions de vice-président et de secrétaire général qu'ils ont assurées avec dévouement pendant plus de 20 ans.

À la mémoire de Georges Koltein, ancien trésorier de la Fondation parti le 31 janvier 2023.

Aux 483 salariés qui malgré les crises et les difficultés assurent au quotidien et avec dévouement leur travail auprès des plus vulnérables.

Aux salariés ayant fait valoir leur droit à la retraite après une carrière professionnelle dynamique à la Fondation.

Aux bénévoles qui en 2022 ont consacré leur temps au service des personnes isolées.

Aux donateurs et testateurs qui, par leur générosité, ont contribué au fonctionnement de la fondation en 2022 et nous ont ainsi permis de poursuivre nos missions au plus près des besoins des personnes démunies.

Au Fonds Albert Schul, créé par M. et Mme Gilbert Roos, qui a permis d'abonder le budget de l'action sociale.

Au Fonds Arik, dont le produit est entièrement consacré à notre action sociale, en particulier aux programmes "mutuelles santé" et "assurance habitation".

À la Fondation Nahmias qui a permis la création d'un fonds Chabert-Nahmias géré par la Fondation Casip-Cojasor, destiné à soutenir les grands projets luttant contre la misère, la maladie et l'ignorance.

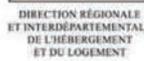
A la Fondation Schwartzman qui a permis la création d'un fonds Schwartzman géré par la Fondation Casip-Cojasor, destiné à soutenir les étudiants et jeunes adultes par le biais de bourses et de prêts à taux 0

À l'association Acti, action sociale de la communauté du 16e, rue Montevideo.

À l'association Asa, action sociale Ancelle de la communauté de Neuilly.

Au fonds Karsienti-balayche, créé par Nicole et Claudine Belayche dédié aux bourses d'étudiants.

Nos Partenaires



SA. MANIERE



Donner, écouter, rassurer, aider...
afin que personne ne se sente oublié

MERCI

À VOUS TOUTES ET TOUS QUI NOUS SOUTENEZ

Fondation Casip-Cojasor : 8 rue de pali-Kao 75020 paris
Tél. 01.44.62.13.13 - www.casip.fr

Rapport Annuel 2022

Réalisation : Sarah Kalinsky / Conception : Gabrielle Aouizerate (Agence WG)

Nous remercions tous nos contributeurs pour leurs témoignages.

Les articles restent la propriété exclusive de la Fondation Casip-Cojasor et ne peuvent être reproduits
d'aucune façon sans accord préalable écrit.